

N° 295-296 - 12 F
JUILLET-AOÛT 1988

ISSN 0245-9607



36
pages

le peuple breton



J.L. JOSSIC (Tri Yann) : « **CE PAYS EST BEAU !** »

GWERZ, J. LE GOFF, LES MEILLEURES FÊTES, SPECTACLES ET STAGES

QUE DEVIENT L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ?

POBL VREIZH

D'autres le disent, mais ne font rien...

Ce que vous lirez ci-dessous, d'autres le lisent déjà. Seulement, ils ne le disent pas de façon complète et n'en tirent généralement aucune conclusion quant à l'action à mener.

La Bretagne connaît des problèmes économiques, sociaux et culturels graves dus pour une large part à la centralisation parisienne.

Le Progrès de Cornouaille

Déséquilibres régionaux

Retenons ces propos de Jacques Voisard, ancien délégué d'Ouest-Atlantique et actuel président du Comité de décentralisation, interrogé par le « Progrès de Cornouaille » du 11 juin dernier. Un officiel donc, pas un autonomiste breton !

« Les procédures d'installation en région parisienne étaient peut-être mal adaptées. Depuis 3 ans, elles ont été considérablement allégées. Mais sans qu'en contrepartie on ait mis en place les dispositifs adéquats obligeant les décideurs à prendre en compte les coûts réels pour le pays du fonctionnement en région parisienne. Qu'il s'agisse d'impôts locaux personnels, de taxes professionnelles, de conditions et de prix des transports en commun, on peut dire qu'en région parisienne certaines zones bénéficient de véritables rentes de situation. C'est la chose préoccupante parce que constituant un facteur d'attraction ou de maintien des fonctions nouvelles qui apparaissent dans les entreprises et qui débouchent sur des concentrations. Quand on interroge les responsables de sociétés implantées dans l'Ouest, on s'aperçoit que l'appel vers la région parisienne est extrêmement fort... J'ai l'impression que, de nouveau, au nom d'un catéchisme de non intervention de l'Etat, on prenne la solution de laisser-faire sans en mesurer les conséquences... »

Le résultat, c'est en Bretagne, un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne, la dispa-

rition accélérée et non compensée d'emplois agricoles, la reprise et l'accélération de l'émigration, constatés par l'INSEE. Au même moment, l'abandon depuis 1984-85, de toute politique d'aménagement du territoire par l'Etat français se double d'une nouvelle politique européenne, qui réserve les fonds d'aide régionale du FEDER aux raisons les plus défavorisées d'Europe du Sud. Autrement dit, les changements dans les politiques française et européenne, non concertés, aboutissent à l'abandon de la Bretagne à un moment très difficile.

Sur le plan de la culture bretonne, extrayons d'un livre de V. Giscard d'Estaing — « le pouvoir et la vie » — la constatation suivante.

Une culture écrasée

« En Bretagne, des représentants d'associations culturelles situées à la lisière des mouvements autonomistes ont demandé à me rencontrer (en 1977). Je les ai reçus dans une salle, dépendant de la mairie (de Ploerme), juste avant de rejoindre la réunion, dont j'entendais gronder au dehors la marée montante. Dans leur désarroi provoquant, dans le caractère apparemment dérisoire mais justifié de certaines de leurs demandes, j'ai pu constater l'effet d'écrasement de notre volonté centralisatrice. Comment se faisait-il que cette culture celte, superbe, authentique, qui avait rayonné sur l'Irlande et tout le sud-ouest de la Grande-Bretagne, avec ses rites, ses poèmes épiques et ses grands monastères du haut Moyen-Age, en soit réduite à la mendicité d'exister ? »

Agir ensemble et concrètement

Pour ne prendre que ces deux exemples de l'aménagement du territoire et de la culture, les changements sont possibles rapidement.

— D'abord en donnant aux régions des pouvoirs accrus pour impulser le développement économique, ce qui devait être « la grande affaire du septennat ». En ce moment même, on voit de

nombreux élus de Bretagne abandonner le Conseil régional pour conserver leurs responsabilités dans les Conseils généraux ou à Paris. Il aurait été important de voir des hommes de valeur préférer l'assemblée régionale à une place de « député lambda » dans un groupe parlementaire. A l'opposé, Edmond Hervé, Pierre-Yvon Trémel, Raymond Marcellin, J.Y. Cozan, P. Méhaignerie et bientôt L. Le Pen, s'il demeure ministre, quitteront l'assemblée régionale de Bretagne. C'est dire qu'on est loin de la « région majeure » des programmes des partis politiques français.

— Quant à la culture bretonne, elle serait vivifiée par un bon accès aux médias et à l'école, FR3 et les stations « décentralisées » de radio France poursuivraient leur recentralisation, comme en témoigne l'avancée à 7 heures du matin de l'émission dominicale familiale « Chadenn ar Vro », sous prétexte de tennis à Roland Garros. Et l'Etat se refuse à habiller le Deug de breton, qui permettrait de former les enseignants dont la Bretagne a besoin. Et le mur des médias est difficile à franchir (1).

Ceci montre qu'il existe des solutions simples et réalistes à la plupart des problèmes bretons. Une large majorité pourrait souscrire à ces demandes, mais aucune force politique française n'agit réellement et prioritairement sur ces terrains-là.

L'Union Démocratique Bretonne œuvre pour donner un véritable pouvoir à l'assemblée bretonne et faire pression pour obtenir de l'Etat les mesures, les libertés qui s'imposent. Pour être efficaces, il faut être plus nombreux, plus actifs, plus convaincus. Ce qui est réclamé est juste et nécessaire. Avec l'esprit le plus ouvert possible, rassemblons-nous, débattons et surtout agissons pour obtenir ce qu'il nous faut pour pouvoir vivre et travailler, donc décider en Bretagne.

(1) Peut-on admettre la revendication — justifiée — des Arméniens sur le Haut Karabach, sans ouvrir ici pour le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne.



SOUSCRIPTION

Efficacité garantie !

Les abonnés et réabonnés d'avril et de mai ont reçu leur journal avec retard. Ceci est dû à une grave déficience de l'entreprise d'informatique à laquelle nous sous-traitons l'impression de nos bandes-annonces. Nous prions nos amis de nous excuser. Nous mettons au point un système qui nous permettra d'assurer, nous mêmes, cette tâche, donc de rectifier plus rapidement les erreurs éventuelles.

Outre le travail de matière grise, ceci suppose aussi un investissement. Or le PB/PV n'a que l'argent que vous lui donnez. La souscription de juin, anormalement basse pour les raisons évoquées ci-dessus, doit être relayée par une aide énergique de nos lecteurs, un « plus » à leur abonnement qui nous permettra d'offrir un journal et un service améliorés.

Merci d'avance à ceux qui, en nous aidant, acceptent de rejoindre le groupe informel et nombreux des amis du Peuple Breton/Pobl Vreizh !

Exclusif !

Interview de Jakez Lang

« Donner à la Révolution française ses lettres de noblesse »

Le renouveau ministre de la Culture a accepté de répondre à quelques questions difficiles de notre rédaction.

P.B. : M. le Ministre, une de vos préoccupations actuelles est la célébration du bicentenaire de la Révolution française ?

R : Oui, pour la partie visible de mon action, le bicentenaire représente l'événement majeur pour les 2 années 88 et 89. Avec le président Mitterrand, nous sommes bien placés pour fêter le bicentenaire des choix révolutionnaires apparaissant déjà dans la soutenance légitime de lettre à tous les Français du candidat-président. Mais le 2^e tour des législatives nous a permis, laissez-moi vous le dire, de faire d'une robespierre 2 coups : celui de la discipline républicaine à gauche avec le PC et le coup de Barre-Méhaignerie de l'autre bord ! Certes nos deux nouveaux amis sont UDF comme Gaudin. Des fois, ça me Pen, mais enfin, soyons réalistes !

Il faut que l'ensemble des manifestations du bicentenaire ait l'éclat et la blancheur de nos choix. Il faut donner à la Révolution française ses lettres de noblesse.

En guise de sommaire...

L'édito (p. 2) montre que beaucoup d'autres partagent les points de vue du « Peuple Breton ». Question : que font-ils ? L'EVÉNEMENT, c'est une création artistique et musicale, « Le Vaisseau de Pierre », J.L. Jossic (Tri Yann) s'explique (p. 4). Comment se sont passés LES LÉGISLATIVES en Bretagne et ailleurs ? Le PB répond (p. 8). Comment évoluent l'aménagement du territoire et le salaire minimum ? Le PB établit un parallèle (p. 10) avant de laisser la parole à un ancien inspecteur du travail (p. 13). Un grand secret », nouvelle bande dessinée sur le nucléaire suit (p. 13). Un supplément de 4 pages en langue bretonne (p. 18-21) évoque les effets de l'ouragan d'octobre, le vote Le Pen, une revue littéraire et « les mathématiques » ! Après un tour de Bretagne (p. 14), un témoignage sur la Nouvelle Calédonie (p. 16) et sur le pays basque, la chronique « disques », l'interview du groupe musical Gwerz, nos rubriques culturelles, le courrier de nos lecteurs (p. 33), et Nono. Bonne lecture !

Attention — pour tout abonné nouveau, un mandat postal « Breizh » bilingue (avec 52 photos en couleurs) est SANS PRIX !

Je m'abonne le peuple breton

NOM PRENOM

ADRESSE

- * Souscrit un abonnement
 - un abonnement
 - ordinaire : 120 F (1)
 - de soutien à partir de 140 F (1)
 - étranger : 150 F (1)
 - étranger par avion : 180 F (1) à partir du N° inclus

- * Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement à 120 F (chèque joint)	est à abonner au P.B. recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

P.B. : Un leader de la droite vous a comparé à la Ciccholina pendant la campagne électorale. Qu'en pensez-vous ?

R : C'est une comparaison qui m'honore. Certes, il n'est pas d'usage pour un député de sous-préfecture colonisée de montrer son cul, mais je connais nombre de députés qui seraient souvent plus positifs en montrant le bas plutôt qu'en essayant de causer avec le haut ! De plus, la Ciccholina est à la fois pleine de santé et pleine d'à-propos socialiste dans ce qu'elle dit (contre le machinisme, la violence, la bombe atomique, les centrales nucléaires...).

P.B. : Et votre réputation de fou de Dieu ?

R : Les petits esprits estiment en effet que je fayote comme un malpropre par rapport au Président. Croyez bien qu'il n'en est rien. Lui, c'est lui et moi c'est moi, comme disait ma grand-mère. Mais je dois constater la convergence très fréquente entre les

deux véritables hommes d'Etat que la France a aujourd'hui, le Président et moi-même.

P.B. : Que pensez-vous de Diwan ?
R : Tai-wan joue aujourd'hui un rôle...

P.B. : Excusez-moi, je parlais de Diwan, l'école bretonne.

R : Oh pardon, comme on dit chez vous. Oui certains nous accusent, pour l'enseignement du breton, de marcher à la brochette alors qu'il faudrait avancer comme un TGV si l'on voulait sauver les meubles avant que les Bretonophones deviennent des sujets de musée. Mais je m'engage formellement avec le concours de Joxe... non, de Jospin... Rappelez moi son nom... Ah oui, Josselin, le président du Breiz, à mettre au point un vrai projet de loi pour 1994, au moment des législatives, ou peut-être même avant la fin du septennat ramené à 5 ans, le quinquennat.

Poc Laou NEDELEG

L'événement

Tri Yann 1988 : DU NEUF

Juillet 1984 : c'était notre dernier point avec Jean-Louis Jossic et les Tri Yann. Depuis, il y a eu « Anniverocène », le disque anniversaire enregistré lors d'un concert, des rééditions et surtout le « Vaisseau de Pierre », ce spectacle-crédation que l'on découvrira cet été sur les scènes bretonnes.

Pierre Morvan nous parle des deux 33 tours qui ponctuent cette création (voir « Selaouit »). Etienne Gasche, un proche des Tri Yann de la première heure (réalisateur de la première photo de couverture d'un album Tri Yann, à l'aube des années soixante dix), a retrouvé ses amis et a posé à Jean-Louis Jossic, quelques questions importantes.

Interview par Etienne Gasche

JEAN-LOUIS JOSSIC (TRI YANN) « Le vaisseau de pierre, un pas vers quelque chose de plus »

Q. Pour en arriver au VAISSEAU DE PIERRE, combien d'années de travail, combien de concerts, de disques, de bonheurs et de déceptions ?

J.L. J. Tri Yann existe depuis 18 ans. Nous avons déjà donné plus de 1.200 concerts (pratiquement toujours au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon, et d'ailleurs nous allons souvent en Allemagne !), et nous avons déjà enregistré une dizaine de 33 tours. Ce qui m'a fait le plus plaisir : que ça ait commencé à marcher « fort » après la mode « Bretagne » qui a baissé nettement vers 1976. Mes deux plus grosses déceptions : indiscutablement, notre second disque, en 73, et plus près de nous, le très difficile démarrage du vaisseau de Pierre.

Q. 18 années de « Tri Yann », cela suppose des temps forts sans lesquels tout cela n'aurait pas été possible ; parlez nous de ces moments privilégiés.

J.L. J. Dans ma mémoire, ces temps forts demeurent comme des flashes bien distincts les uns des autres : d'abord notre première apparition en tant que Tri Yann, salle Vasse à Nantes (en 1971) ; deux « vieux » flashes encore : en 1972, notre premier passage au PAC, à Brest, et, la même année, la décision de devenir « pro ». Beaucoup plus proches : l'accueil dans les festivals à l'étranger (Québec, Danemark, RFA...) où nous ressentions très fortement la communication avec le public malgré l'obstacle de la langue. C'est formidable de sentir combien un groupe comme le nôtre peut donner une image créative et progressiste de la Bretagne. Enfin, un autre temps sacrément fort : la période de boulot du Vaisseau de Pierre.

Coller à la réalité du peuple dont tu exprimes la culture...

Q. Les années 70 ont amené en Bretagne bien des groupes et des artistes



Jean-Louis Jossic et une partie du groupe

l'auteur veut du neuf ; pour être intéressé, il veut être surpris, et c'est le rôle des « pros » de le faire. Ils sont là pour ça, ils sont payés pour ça. J'ajouterais que pour moi l'évolution musicale doit se faire avec de la jugueté, du travail et de la sueur. Tout mon travail, tout mon engagement d'artiste qui réfléchit, qui travaille et qui sue, tend vers un horizon : l'avenir, la Bretagne de l'An 2000. Si à ce moment-là, qui viendra très vite, un gamin de 15 ans aura envie d'écouter sa musique de Bretagne, ce sera uniquement parce qu'il la trouvera belle. Pour cela, il ne faut pas reculer devant les moyens à utiliser, y compris sur le plan technique. Pour un musicien, au-delà de la variété, la musique bretonne doit savoir vivre avec ses racines qui sont la richesse de tout le peuple, et elle doit savoir aller de l'avant et s'en donner les moyens. Pour qu'elle vive, notre musique ne doit pas être une musique « de pauvre ».

Q. On peut considérer que deux aspects sont absolument indispensables pour qu'oeuvre sur le plan artistique : connaissance et respect du

patrimoine, recherche et création. Ou se situe le point d'équilibre pour un groupe comme Tri Yann ?

J.L. J. Le point d'équilibre n'existe pas. Je suis d'accord avec les termes de la question, mais je ne crois pas que le point d'équilibre puisse exister, car c'est là quelque chose de totalement subjectif. Pour universaliser ta musique, en défendant son particularisme, tu n'as pas le droit de l'uniformiser. Il faut créer. Tout est possible, mais il faut en même temps garder la pleine conscience de ses responsabilités. Il n'y a donc ni « trop », ni « pas assez ». C'est à l'artiste de travailler, en pleine liberté, au risque de ne pas plaire à tout le monde, mais en fonction du but qu'il s'est assigné, sans compromission, sans tomber dans la facilité et en sachant évoluer. Revenons à l'exemple des « files des Forges » : il y a 20 ans, quelques centaines de Bretons connaissaient cette chanson à Nantes, ceux des groupes folkloriques. Pour un demi-million de Nantais, c'était peu. Afin que les gens retrouvent cette

chanson de chez eux, on s'est donc appuyé sur des sonorités proches du folk américain des premières années 70 (style J. Baez), à l'époque, tout le monde aimait, et le type qui se rasait le matin pouvait alors fredonner cette chanson en se rasant car cette musicalité simple permettait facilement de mémoriser et d'interpréter. Tiens ! un coup, en pleine nuit, j'ai entendu un type un peu bourré qui chantait en sortant d'un manège. Sur le moment, je me suis dit : on a gagné !

Pourrait-on aujourd'hui la réenregistrer de la même manière ? Absolument pas. En moins de 20 ans, les choses ont évolué très vite. Ce qu'il faut, c'est coller au terrain, faire en sorte que les mêmes qui écoutent le Top 50 écoutent aussi la musique bretonne. Il faut tout travailler, surtout les arrangements, rendre la chanson « plus contemporaine ». Y a-t-il alors crime de Lésé-majesté ? Je ne le crois pas. Chacun apprécie, l'artiste, l'éditeur, le spectateur.

Avec risque d'erreur, je pense que nous sommes dignes de notre peuple en créant. Un peuple qui n'écrit plus, qui ne crée plus, est un peuple qui meurt. Il faut donc, connaissant notre patrimoine, créer pour que vive notre culture. Pour revenir à ce que nous faisons actuellement, plus que jamais, je sais que si nous n'avions pas beaucoup lu, si nous n'étions pas profondément imprégnés de tradition, nous ne pourrions pas aujourd'hui écrire et nous lancer dans une telle création.

C'est fabuleux que cette aventure parte de Nantes !

Q. Musique, création, spectacle, on en arrive donc au Vaisseau de Pierre. Présente le nous.

J.L. J. L'idée, qui est née d'un coup de foudre à la lecture de la BD « le Vaisseau de Pierre », est en fait assez simple. Il y a d'abord, dans le texte de Christin, la légende, donc le rêve qui est dans le peuple celtique depuis toujours. Christin s'appuie sur la tradition de la Bretagne, et sur sa vie contemporaine, c'est à la fois la légende et la vie contemporaine, la tradition et l'actualité. L'histoire est très belle, en deux parties (qui apparaissent très nettement dans le spectacle) : les pêcheurs et la population de Tréhoët sont menacés de voir leur village réaménagé au profit d'un projet à vocation touristique. Retardant dans un premier temps le démarrage des travaux, ils décident finalement de démonter le village pierre par pierre... Les deux parties sont donc : la montée de la colère, puis le « système D » pour se sortir du problème. J'ajoute que la beauté et la qualité des dessins de BILAL sont stupéfiantes. Tout traite de la Bretagne avec beauté, avec respect ; là, le dessin va beaucoup plus loin que la photo ne pourrait le faire. A partir de là, nous avons pleinement ressenti la possibilité d'en faire une création totale, une création multidimensionnelle : il y a de la musique, le dessin, le diaporama, et puis l'envie de travailler avec d'autres : le Bagad, le Chorale (du rock avec une chorale, c'est le



Gilles Servat qui a écrit les paroles en breton.

rêve ! surtout avec H. Abjean, un des plus grands de la musique bretonne au XX^e siècle, et on ne le dira jamais assez). Et puis il y a la danse : pourquoi ne pas admettre le pas africain dans la musique bretonne ? Avec notre amie togolaise Flora Théfié qui fait de la danse africaine à Quimper depuis dix ans, c'est le rêve ! Ajoute que faire du rock avec des marionnettes, c'est aussi extraordinaire, car cela nous fait sortir de toutes nos habitudes, nous fait travailler avec d'autres, et tout le monde y gagne. Prenons l'exemple de notre collaboration avec Gilles Servat qui vient de nous écrire de superbes textes en Breton : on se connaît depuis près de 20 ans, on a toujours eu envie de faire quelques chose ensemble, de travailler à fond. Avec le Vaisseau de Pierre, c'est maintenant chose faite, et c'est fabuleux que cette aventure artistique parte de Nantes ! Voilà qui criera bien plus fort que des slogans que Nantes c'est bien la Bretagne. C'est vraiment une aventure fabuleuse !

Q. Comment situer cet aspect nouveau de votre production dans la musique bretonne en général : est-ce réellement une création originale, ou simplement un spectacle plus ample, plus sophistiqué que les précédents ?

J.L. J. Pour répondre à cette question, quelques mots suffisent : c'est d'abord et

avant tout, une oeuvre originale et collective.

Q. Tri Yann a déjà fait beaucoup de tournées. Est-ce une tournée de plus, ou vraiment un « Challenge », et quel est votre calendrier pour les prochains mois ?

J.L. J. Le principal aspect : c'est neuf, c'est différent, ce ne sera pas rentable par rapport au travail immense de tous les participants. C'est bien un « Challenge » qui montre qu'on est capable en Bretagne de conduire un grand projet, d'avoir l'idée de réunir plusieurs formes d'expression autour d'un projet. Ce n'est pas une fin en soi, car on espère qu'on va tourner malgré l'énorme charge financière. Ce n'est pas non plus une apogée, mais un pas vers quelque chose de plus qu'on ne veut pas encore définir. Moi, je rêve d'un truc qui mettra sur scène encore plus de monde, Stivel, Servat, Mollard, Besson, Sonerien Du, des écrivains, des poètes, etc. La Bretagne, c'est tout ça ! Pourquoi pas, en 1989, une super-création qui serait la vitrine de la Bretagne au moment du 150^e anniversaire du Barzaz-Breiz ?

Pour l'instant, le Vaisseau de Pierre sera présenté à Rennes, le 3 juillet, à Nantes les 4 et 5 juillet, le 21 juillet à Quimper, le 9 août à Lorient et le 16 novembre au Zénith à Paris.

TRI YANN



Jean-Paul Corbineau

Q. S'agit-il d'un tournant définitif dans votre carrière, ou bien reviendrez-vous ensuite à des formes plus classiques ?

JL J. On garde toujours notre concert, car on ne peut pas vivre du Vaisseau de Pierre. L'évolution : on ne reviendra pas à des formes plus classiques, on continuera à travailler, à aller vers l'avenir, au risque de mécontenter certains, mais avec l'idée de convaincre le plus grand nombre. Le vaisseau de Pierre est donc un tournant qui... en annonce d'autres, mais avec des lignes droites !



Le groupe Tri Yann (Photo Jacky Le Ruyet)

Q. En vieux ami de Jean-Louis Jossic, il y a une question qui me démange : que cachent tes cheveux aux couleurs variables, cet espèce de « tape-à-l'œil » dans ta présentation ? Un clin d'œil, un caprice ou une démarche plus profonde de l'artiste ?

JL J. Une première raison futile, disons « artistique » : le blond accroche les éclairages ! L'autre raison : tu peux très bien avoir un look qui ne correspond pas né-

cessairement à ce que tu fais. L'habit ne fait pas le moine, et je suis très à l'aise ainsi. Ce qu'il faut surtout, c'est être crédible en affichant sa liberté. Un exemple : on peut très bien assister en costard à un conseil municipal et n'y servir à rien, alors que des cheveux multicolores n'empêcheront pas un autre conseiller de faire avancer les choses. Finalement, pour le spectacle, avoir une tignasse blonde et des lunettes bleues, ça me plaît bien, indépen-

damment de l'image que les gens peuvent se faire du chanteur !

Q. Il y a peut-être une question que tu aurais aimée, des choses que tu voudrais ajouter à cet entretien ?

JL J. Non, pas grand chose. En fait, ce qui pour moi est à la base du travail de Tri Yann, ce qui finalement conditionne toute la création en Bretagne, ça tient en quatre mots : CE PAYS EST BEAU.

Le PB ça se présente bien !



Le non-aménagement du territoire

La dernière campagne électorale a rejeté aux oubliettes l'idée de décentralisation et d'aménagement sérieux du territoire. Sans doute les grands partis en reparleront-ils aux élections locales, ici ou là, pour limiter l'impact des candidatures du type UDB. Mais rien d'important n'est fait. Les régions fortes se renforcent suivant la loi incontournable du fnc superstar, afin de ne pas « gêner nos entreprises à l'entrée de l'Europe ». Chanson connue. L'homme après le profit, au nom de l'Europe, valeur magique. Et que l'économie bretonne s'enfonce peu à peu on s'en fout.

Si vous trouvez en Bretagne une formation politique qui travaille plus efficacement que l'UDB, aidez-la ! Sinon, n'attendez plus. Contribuez aujourd'hui, comme vous le pouvez, à nos efforts.

1. Au minimum, par un petit (moyen ou gros) prélèvement automatique mensuel, sur CCP ou compte bancaire. Vous l'arrêtez quand vous voulez. (Demander les formulaires à UDB, BP 203, 56304 Lorient.)

2. Au mieux en adhérant à notre organisation où vous choisirez en toute liberté votre type d'action personnelle (formulaire joint à remplir).

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Signature :.....

A adresser à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex.

N'hésitez pas !

CHICHE

Quid du conseil national des langues et cultures régionales ?

Cet organisme créé par Mitterrand I, était porteur d'espoirs en matière de propositions. Son vice-président Michel Denis était un régionaliste sincère. Hélas, ledit conseil n'a été réuni qu'une fois sous Fabius avant les élections de 88, et une fois sous Chirac avant celles de 88. Malgré un vœu pour l'enseignement des langues de France, il n'a rien fait, ce conseil.

Au J.O. du 28 avril 1988, on constate que si Per Jakez Hélias est renommé, en revanche Henri Giordan et Louis Le Pensec n'en font plus partie (par tirage au sort).

Par contre, Yves Durand, ancien recteur d'académie, ancien professeur d'histoire ultra réactionnaire à Nantes (celui qui a mené le combat contre la nomination d'Alain Croix à Nantes) y fait rentrer Jacques Caillaudeau, conservateur de l'inventaire régional à Nantes, agent actif d'Olivier Guichard pour créer une vie culturelle « pays de Loire ». Comme les autres, il est nommé en « raison de sa compétence et de son action en faveur des langues régionales ». On ne lui en connaît aucune ! Quant à Maurice Schuman, qui remplace Michel Denis à la vice-présidence, il n'a pas plus de compétence ou d'action passée que Caillaudeau.

PS : Une autre ouverture ?

N'ayant pas la majorité absolue, le PS pense à l'ouverture vers le centre, voire vers la droite. Que n'a-t-il pas fait plus tôt, quand il avait tous les pouvoirs, l'ouverture sur la Loire-Atlantique bretonne, l'ouverture sur la culture bretonne, l'ouverture sur l'aménagement du territoire. De quoi gagner des électeurs bretons en particulier, qui feront cruellement défaut... en 1988.

FAIRE FRONT A SAINT NAZAIRE



LES PRINCES ROSES FONT ET DEFONT LEURS CHATEAUX DE CARTES
AVEC L'ARGENT DES AUTRES; TALENT AVEC INSOLENCE LEUR
MAUVAIS GOÛT DE PARVENUS;



QUAND LE « FRONT » MENT EFFRONTEMENT

A SAINT-NAZAIRE, le candidat du « Front National » n'hésite pas à spéculer sur les sentiments bretons de la population.

Sur l'un de ses tracts, l'hermine fait pendant à la flamme tricolore, et les racines « européennes, françaises et BRETONNES » des électeurs sont appelées au combat contre « la sous-culture socio-mondialiste ».

Dans le même tract, le candidat, André TIROT, vitupère les « étrangers africains et maghrébins qui croissent et se multiplient », et s'en prend à la formation professionnelle « livrée à la CGT ».

Au même moment, à NANTES, d'autres candidats du « Front National », tels Ludovic CASSARD ou Arnaud DU PERIER, n'ont que « Pays de Loire » à la bouche.

L'essentiel n'est-il pas de faire illusion ?

La conclusion, d'ailleurs, s'impose, et TIROT appelle à « voter peuple, voter France », comme ses comparses.

Mais le « Front National » aurait-il cette audience si, justement, le refus des minorités n'avait pas, depuis des décennies, forgé une image de la France qui exclut tout droit à la différence ?

M.F.

Politique

Législatives 1988 en Bretagne, match nul

Droite-gauche : une égalité en voix... mais pas en sièges...

Le rapport droite-gauche se modifie par rapport à 1986, sans pour autant que la gauche atteigne son record de 1981 et encore moins le record de F. Mitterrand au 2^e tour des présidentielles (plus de 55 %).

Bretagne	1981	1986	1988
Gauche	51,7 %	45,2 %	49,89 %
Droite	48,3 %	54,8 %	50,11 %

Après la chute de 1986, aggravée par l'abstention et les votes nuls — et un peu par l'appartenance du Front national — la gauche atteint, au 1^{er} tour de 1988, presque les 50 % (49,89 %), à 0,22 % de la droite, modérée et extrême. Pour la France, pour les trois mêmes scrutins, les % étaient les suivants.

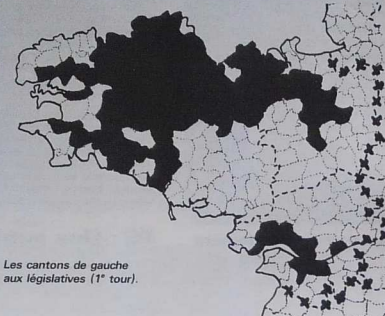
France	1981	1986	1988
Gauche	56,26 %	45,44 %	49,83 %
Ecart B-F	-4,56 %	-0,24 %	+ 0,06 %

En 1981, le vieux découpage datant de 1958 n'avait pas desservi la gauche : il donnait 19 députés sur 33 à la gauche — ou plutôt au PS — en Bretagne. En 1986, la proportionnelle à la plus forte moyenne lui donnait encore 15 élus, malgré un recul de 5,5 points. En 1988, les ciseaux de Pasqua — une vraie bombe à retardement dont les partis de gauche avaient sans doute sous estimé l'effet — n'accordent qu'un siège de plus à la gauche (16) alors qu'elle arrive pratiquement à égalité avec la droite (et l'extrême-droite) qui totalise 20 députés sur 36. **Le jeu était donc truqué d'avance, comme l'illustre l'exemple de la Loire-Atlantique.**

En Loire-Atlantique, la gauche totalise 50,2 % des voix au premier tour, 50,38 % au second, et remporte 3 sièges, alors que l'URC remporte 7 sièges : 4 de plus avec entre 0,4 % et 1 % de voix en moins !

A la proportionnelle départementale, la gauche aurait eu 5 sièges en Loire-Atlantique, 3 en Ile-et-Vilaine, 3 dans le Morbihan, 3 dans les Côtes-du-Nord (au lieu de 5), 4 dans le Finistère, soit 18 au lieu de 16.

Au passage, on peut noter qu'à l'échelle hexagonale, le scrutin majoritaire n'a pas créé de majorité mais a empêché qu'elle existe. Le scrutin proportionnel, à moduler avec une représentation territoriale, permet de représenter équitablement les courants d'opinion et c'est la raison — l'une des raisons — pour laquelle il a été écarté, avec l'assentiment de plusieurs « leaders » socialistes.



Les cantons de gauche aux législatives (1^{er} tour).

Les forces politiques au niveau breton

Notons la photographie des forces politiques fournie par le premier tour (le tri par l'argent) et les médias étant d'avance opérés).

	E.D.	URC	DIV. D.	DIV. G.	PS-MRG	E.G.	PCF
Bretagne	5,31 %	43,18 %	1,62 %	0,98 %	41,70 %	0,15 %	7,06 %
France	9,65 %	37,67 %	2,85 %	0,81 %	37,55 %	0,15 %	11,32 %

Par rapport à 1986, l'extrême-droite perd 0,1 %, la droite passe à 44,80 % au lieu de 43,3 %. Le PS et ses alliés passent de 36,4 % à 41,70 %. Le PCF passe de 6,5 % à 7,06 %. Il n'est pas possible de voir le rapport interne UDF-PPR puisqu'il y avait le plus souvent unité de candidature. De même que ne sont pas mesurés les influences des mouvements bretons ni des écologistes ni de l'extrême-gauche, dont la présence n'a été qu'exceptionnelle.

Dans la foulée des présidentielles, le PS dépasse très largement le PCF, sauf à Guingamp (34 % contre 30 %).

Le mode de scrutin et la faible durée et la faible intensité de la campagne électorale ont favorisé les **députés sortants, les notables en place**. Ainsi, dès le premier tour, les conservateurs Bouvard et Méhaignerie (centristes) à Vitré et Ploerme ; Maujouan du Gasset, à Vertou ; Marcollin, à Vannes ; Madelin, à Redon.

A gauche : Josselin, à Dinan ; Le Pensec, à Quimper ; Ayraut, à St-Herblain ; Floch, à Rezé.

Il faut dire que Pasqua avait préparé aux

députés conservateurs sortants des circonscriptions sur mesure, en gauchisant les circonscriptions les plus à gauche pour rendre les autres plus sûres pour l'URC.

Quelques notables passent d'extrême justesse comme Hunault à Châteaubriant, et même Guichard à Guérande (53,68 %).

et Goasduff à Plabennec, Miossec à Landivisiau (53,4 %).

D'autres sont battus comme Bécarn à Quimper et Champaud à Rennes-nord.

D'une façon générale, les parachutages ne réussissent pas comme Sabbagh à Lannion-Paimpol (42 %) dans une circonscription taillée pour Cousin (RPR) qui est allé se faire battre à Brest par le socialiste Gourmelon.

Ce phénomène « notable » a favorisé des conservateurs en perte de vitesse (Kerquens à Auray) ou d'anciens ministres « au bras long » comme Madelin et Guellec, le second ayant tout de même une implantation et une action locales plus anciennes.

Nous évoquons, dans notre commentaire de 1981, « le risque de voir le parti dominant en Bretagne, le Parti socialiste, devenir un parti de gouvernement comme les autres, les militants trop peu nombreux, risquant d'être happés par les tâches de gestion et absents du terrain des luttes, de l'explication, de la formation des travailleurs ».

Et les « petits »

Le tandem Yves Cam-Yves Rémond, candidats de « l'ouverture à gauche » dans la circonscription Crozon-Carhaix, a manqué de 12 voix les 5 % (4,98 %). Notons le bon score sur le canton de Carhaix (12,1 %), celui d'Iffig Rémond et de J.P. Jeudy, qui apportait son soutien, les 31,2 % de Saint-Hermin, soit nettement plus que le PCF et le PS réunis. Yves Rémond a servi de locomotive à la candidature Cam, dans son secteur.

Le courant Juquin était aussi représenté à Quimper par Y. Queroué (3,13 %, près de 10 % sur Concarneau, 8,38 % sur le canton de Concarneau) et à Quimper par B. François (2,64 %). Scores convenables vu le manque de temps et l'existence de circonscriptions électorales que les « petits candidats » n'ont, pour la plupart, pas eu le temps de parcourir.

En Ile-et-Vilaine, le courant Juquin a pris l'étiquette « rouge et vert » et réalise 3,30 % à Rennes-sud (Anne-Marie Daniel, que l'on connut naguère membre du comité directeur de l'UDB), 3,35 % pour J. Palm à Montfort (à moins d'un point du PCF). Les verts dissidents font des scores un peu plus élevés : 6,52 % pour Y. Cochet à Rennes-nord, 4,43 % à Vitré.

Comme le montrent les 3,4 % de J.M. Salomon sur la circonscription de Guingamp (voir notre analyse), l'espace politique existe pour une avancée des candidatures de gauche critique, bretonne et écologiste. Il manquait surtout le temps et l'argent pour les faire avancer encore plus. Le taux d'abstentions élevé les a légèrement aidés : 2,8 % avec 16,7 % d'abstentions, cela donne, si l'électorat minoritaire est numériquement stable, 3,3 % avec 32 % d'abstentions.

Pour éviter cela, il est important que les actions et les élections à venir permettent aux forces de gauche de pouvoir compter sur les partis qui ont peu ou qui n'ont pas profité de la victoire électorale, non sans pourtant avoir œuvré à sa réalisation. Privée au moins de la moitié de ses forces militantes, la gauche bretonne serait une proie facile pour une droite qui n'a pas désarmé. Elle subirait en outre la tentation forte et quasi mécanique d'une dérive droiteuse. (Juillet 1981, PB).

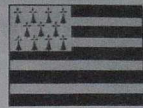
« La question se pose à nouveau ! »

J.J.M.

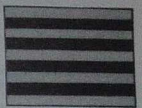
Elections et peuples d'Europe



ALBA (Escocia)



BREIZH (Bretanya)



PAÏSOS CATALANS

Le mouvement basque a présenté des candidatures uniques aux législatives de juin, dans des circonscriptions dont une grande partie était en dehors du pays basque, nord démembré par les ciseaux de Pasqua. Sur l'ensemble des cantons basques, ces candidats ont obtenu 5,62 %, en nette progression sur les scores de 1986 (3,77 %) de 1978 (3,59 %) et de 1987 (4,63 %). Dans le pays basque intérieur, où il y a beaucoup moins de non Basques, le pourcentage est de 8,26 % (contre 5,86 % en 1986). Dans plusieurs cantons, les candidats basques approchent ou dépassent les 10 %. Sur l'ensemble du pays basque nord et sud, les élections de 1987 et 1988 donnent 55,3 % au vote basque. C'est clair !

En Corse, seule la Concolta présentait des candidats, mais avec l'appui électoral de l'UPC. Dans la circonscription d'Ajaccio, le vote basque atteint 8,48 % (9,87 en 1986), 7,5 % à Bastia (7,2 % en 1986), près de 6 % à Corte (7,4 % en 1986). Les listes d'union Corse, à la proportionnelle en 1986 avaient connu un sort légèrement meilleur, mais le mouvement corse confirme sa présence.

On retiendra bien sur les 3,4 % de J.M. Salomon, d'Emgann, dans la situation de Guingamp. Comme en Corse, une appréciation différente des deux mouvements sur l'opportunité des élections avait conduit l'UDB à ne pas être présente. Autant qu'un désaveu du candidat socialiste, ce résultat montre la persistance et le progrès du courant breton socialiste dans cette circonscription.

Le 29 mai dernier, les Catalans de la région autonome de Barcelone ont renouvelé leur parlement. Les nationalistes conservateurs de Convergence i Unió (CIU) de Jordi Pujol conservent la majorité absolue des sièges (69 sur 135) et 46 % des voix. Il distance largement le Parti socialiste catalan, filiale du PSOE (42 députés). Le Parti communiste catalan (PSUC) crée la surprise avec 9 sièges (+ 3). Le Parti nationaliste de gauche Esquerra republicana de Catalunya gagne 1 siège (5). La droite espagnole recule encore. Le succès de Pujol, qui compte aussi de nombreuses voix de gauche, tient à son patriotisme vigoureux et intrinsèque vis-à-vis de Madrid et à son audience internationale.

ECOSSE :

Poussée du SNP aux élections locales

Le Scottish National Party (SNP) a réussi son meilleur score depuis 20 ans, aux élections aux conseils de comtés. Il a dépassé le Parti conservateur, devenant ainsi la 2^e force politique d'Ecosse, avec 21,2 % des voix. Le SNP détient maintenant 111 sièges, soit 48 de plus. Il contrôle le district d'Angus et se trouve être le premier parti dans deux autres. L'opposition du SNP à un nouvel impôt gouvernemental fondé non plus sur l'habitation mais sur le nombre de personnes vivant dans chaque foyer (et sans tenir compte des revenus) n'est pas étrangère à cette forte progression.

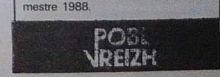


le peuple breton

Mensuel - Edité par les Presses Populaires de Bretagne - B.P. 301 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédon, secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan. Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION
Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex. Publicité : au journal. Directeur de la publication : J.J. Mornier. C.P.A.P. : 66 132. Dépôt légal : 3^e trimestre 1988.



Régions, salaires : la même régression par contrat inégal

Comme l'indique Jacques Le Goff, dans l'interview qu'il nous a accordée, la logique individualiste et contractuelle est en train de vider de leur substance certaines institutions. Nous montrerons comment cette logique s'applique dans deux domaines différents, celui du SMIC pour l'individu, celui de l'aménagement du territoire pour les groupes humains.

Le SMIC

Il est à ranger parmi les conquêtes sociales majeures. Historiquement, il repose sur l'idée que le travailleur n'a pas que des besoins alimentaires, mais aussi divers besoins sociaux, culturels pour participer pleinement à la vie de la communauté. Jusque-là, les patrons s'opposaient à cette institution en limitant les besoins des travailleurs aux besoins physiologiques, conception minimale s'il en est. Puis il y eut le minimum garanti (SMIG, SMAG pour les salariés agricoles). Suite aux événements de mai 1968, on décida de lier l'évolution du salaire minimum à celle des prix et à celle du pouvoir d'achat du salaire horaire moyen. Le SMIC devenait un étalon de valeur, l'instrument de mesure : a) d'un prélèvement obligatoire ; b) d'une attribution de ressources.

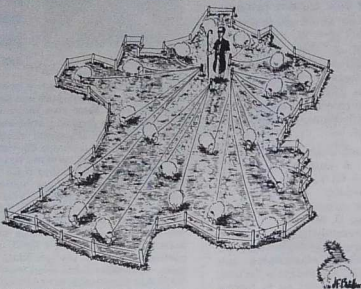
Comme le SMIC servait de référence pour tous les hauts salaires par son automaticité, son phénomène de déclenchement, le patronat a accusé le SMIC d'être responsable... de l'inflation. Comme on ne pouvait abréger purement et simplement cette conquête sociale, on essaya de la contourner par des sous-SMIC.

Ainsi Barre créa les stades « Barre », les socialistes, les TUC et les SIVP. Depuis 1986, la palette s'est élargie avec les CRA, les STRA, Pli et autres, ce qui vide le SMIC de sa substance puisqu'il existe désormais des rémunérations très inférieures au SMIC. Vu la crise qui sévit sur le marché du travail, les employeurs ont l'embaras du choix. « Tribune verte », magazine de l'APECITA, publiait récemment cette offre d'emploi : « cherche ingénieur agrégé ; SMIC + frais de route ». Pour les TUC et SIVP, la formation proposée est souvent fictive. Et on demande maintenant des TUC tringues !

L'idée de départ est que chacun est libre de négocier son contrat... à condition d'être en mesure de le faire, ce qui est rarement le cas.

L'aménagement du territoire

Le mouvement breton et une partie du mouvement syndical en Bretagne n'ont cessé de revendiquer le droit de « vivre et travailler au pays ». Burdeau, dans son traité de science politique, affirme avec raison que « la politique d'aménagement du territoire est primordiale pour la stabilité de l'Etat, elle lui est constitutive ». L'histoire hexagonale se caractérise par la prééminence de la région parisienne. Il y a toujours eu un territoire dominant et des



L'Etat central garde ses régions-mouton peu actives.

territoires dominés en « France », malgré la politique d'uniformisation. En définitive, la France n'a pas su effacer la relation peuple conquérant-peuples conquis.

Pour dépasser cette contradiction ou développer une nationalisme chauvin, particulièrement agressif. C'est pourquoi « l'histoire de France » se confond avec l'histoire guerrière militaire. Cet aspect fut exacerbé par la centralisation : « Tous les génies centralisateurs aiment la guerre, qui oblige les nations à resserrer dans la main de l'Etat tous les pouvoirs (Tocqueville) ». De la démocratie en Amérique).

Telle est la nature de la France. On nie toujours les nationalités sur le sol hexagonal (dogme officiel de « la France une et indivisible »). Pour contenir le mécontentement de ces populations, on crée l'aménagement du territoire, destiné à dirimer les tensions dues aux inégalités de développement. L'appogée de l'aménagement du territoire est lieu dans les années 60, alors que les entreprises étatisées furent un des instruments de cet aménagement. G. Pompidou trouva ces contraintes trop lourdes. Il proposa aux entreprises d'Etat les contrats programmes, par lesquels l'Etat allégerait sa tutelle à condition que ces entreprises équilibrent leur budget et ne demandent ni subventions ni dotations. Plus tard, Giscard affirma que toutes les régions étaient prioritaires, ce qui signifie que l'« Ouest » ne l'était plus que c'en était fini de l'aménagement du territoire. Que chaque région se débrouille et que les plus fortes gagnent...

Les socialistes n'ont fait que prolonger cette politique, supprimant même les entraves au développement de nouvelles surfaces de bureaux dans la région parisienne. Certes, les contrats de plan Etat-région, PJM et autres existent, mais ne portent que sur des sommes très faibles. En fait, l'Etat se désengage encore plus. « La grande affaire du septennat », la dé-

centralisation fut l'occasion d'un transfert de charges de l'Etat vers les collectivités locales. Pre, l'Etat a refusé de donner à ces collectivités le droit d'exercer leur pouvoir en créant un statut de l'élu local. On en reste à la conception héritée du XIX^e siècle du maire « bon père de famille ».

Les dernières contraintes pesant sur la localisation des usines étant levées, 1993 va accentuer encore cette politique « darwiniste » avec la création du grand marché européen. Pour la Bretagne et d'autres « régions », cela ressemble à une mauvaise farce : « on a pressé le citron jusqu'à la peau » dit une chanson célèbre. Voilà encore où nous conduit cette logique contractuelle. Il ne s'agit pas d'un contrat de gré à gré, mais d'un contrat d'adhésion dû à l'inégalité des forces en présence, d'un contrat léonin où tous les droits sont du côté de l'Etat central et tous les inconvénients pour les populations des territoires conquis par cet Etat.

Signe des temps, signe de son déclin sur la scène internationale, le pouvoir français ne peut même plus faire face à ses obligations. Dans le domaine des déséquilibres régionaux comme dans le domaine social, les rapports de force sont à nu. Ceci marque l'abandon de l'aménagement du territoire et de la lutte contre les inégalités. « Un empire exige, pour durer, l'effacement des inégalités » écrivait R. Aron...

La lutte d'influence est un élément essentiel du système politique et économique en place. La fonction du capitalisme n'est-elle pas d'adapter les rapports de force au marché ?

La non mise en valeur d'un territoire (1) est comparable au statut TUC, ou plutôt à un chômeur ayant épuisé ses droits et ne possédant plus de convention sociale.

C.P.H.

(1) Désertification, touristification, camps militaires, fiches.

INTERVIEW

Jacques Le Goff



Jacques Le Goff avec Hervé Parson (du PB/PV).

En raison de l'émiettement du droit du travail auquel chacun de nous assiste, souvent impuissant, depuis plusieurs années, et qui se manifeste, entre autres, par une multiplication des emplois précaires et une détérioration des conditions de travail dans l'entreprise, il nous a semblé intéressant pour ne pas dire urgent de faire le point sur le monde du travail en 1989. Nous avons interrogé, pour ce faire, Jacques Le Goff, Inspecteur du Travail, collaborateur à Ouest-France ainsi qu'à la revue ESPRIT et auteur, en 1985, d'un ouvrage sur l'espace de parole dans l'entreprise et son histoire.

Le Peuple Breton : « Du silence à la parole », pourquoi ce livre ?

Jacques Le Goff : S'interroger sur la place faite à l'homme dans l'entreprise conduit à s'interroger sur la place donnée à la parole. Le travailleur peut-il s'exprimer ? Comme le droit aménage-t-il ce phénomène ? Mon étude m'a amené à distinguer trois grandes périodes :

— la période du silence absolu où le droit du travail est un droit au silence absolu, une arme entre les mains du chef d'entreprise.

— une période intermédiaire où la parole est libérée dans l'espace public, mais pas dans l'espace privé. Cette période s'étend de 1884, date de la loi sur les syndicats, à 1936 et les accords Matignon du Front Populaire. C'est une période de débat intense au niveau des juristes.

— la dernière période voit la libération de la parole dans l'entreprise par la mise en place d'un dispositif légal qui permet la reconnaissance à titre individuel et collectif des droits des travailleurs.

P.B. : Dans votre livre, vous parlez « d'émergence du collectif ». Qu'est-ce à dire ?

J.L.G. : Pendant la première période, l'entreprise est un univers concentrationnaire, totalitaire. Il existe un décalage permanent entre l'espace public, qui est un espace de citoyenneté, et l'espace privé qui est en retard d'une guerre.

Le droit du travail n'est rien moins que le droit à la parole qui se manifeste :

— par une corrélation entre la montée du collectif et la libération de la parole,

— par une reconnaissance du social comme un champ de droit à part entière et qui n'est plus soumis à l'économie,

— par le rapport qui se noue entre l'espace public et l'espace privé de l'entreprise, l'humanisation du statut des travailleurs est liée à cette pénétration du droit public dans l'entreprise.

P.B. : Au contraire de ce qui est enseigné dans les facultés de France, vous affirmez que le droit du travail est une branche du droit public.

J.L.G. : Ce que j'ai voulu dire, c'est que le droit du travail a une logique statutaire. On est passé d'une logique contractuelle, individualiste à une logique statutaire grâce à l'émergence du collectif et au rôle de la loi. L'entreprise s'est intégrée à l'espace public et le droit du travail a suivi le même chemin.

P.B. : Des notions comme la flexibilité et l'individualisation des salaires qui sont dans l'air du temps, n'amènent-elles pas une destruction du droit du travail ?

J.L.G. : On assiste, effectivement, à une déliquescence du discours social fondateur du droit du travail. Aujourd'hui revient l'idée que le social doit se soumettre à l'économie, comme au XIX^e siècle. Ce phénomène se manifeste à travers la notion d'intéressement du salarié aux résultats de l'entreprise, par exemple. Mais le plus important, c'est la flexibilité, la précarisation du statut. On assiste ainsi à une fragilisation du statut de l'ensemble des salariés. Cette flexibilité à licencier a un retentissement très important sur le comportement des gens qui savent que la porte est battante. Il y a un conflit entre le droit du travail et le droit à l'emploi. Avant la loi sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, on parvenait à un certain équilibre. Le salarié avait l'impression que le licenciement relevait d'une certaine objectivité. Aujourd'hui, la perte du collectif se traduit :

— par la soumission du social. Selon André Gorz, dans 10 ans, 25 % des gens seront au chômage, 50 % occuperont un emploi précaire et 25 % seulement disposeront d'un emploi stable.

— par une réindividualisation des mouvements sociaux, qui est liée à l'air du temps. Cette tendance est activée par les nouvelles réformes : cercles de qualité, groupes de projet, etc... Il y a du bon dans ce phénomène. On s'interroge sur une nouvelle façon d'articuler l'individuel et le collectif en frissant avec cette conception massive du collectif.

Mais le côté négatif est évident. Que pèse un salarié isolé ou même un petit groupe de salariés face à l'employeur ? Autrement, le droit sublimait les rapports de force. Aujourd'hui, les rapports de force reviennent à la surface. Ainsi, à Quimper, un chef d'entreprise se permet de tenir ce discours à ses salariés : « Si vous ne travaillez pas comme des Asiatiques, c'est foutu, je licencie ! C'est un langage digne du XIX^e siècle.

P.B. : Vous parlez de précarité, mais de plus en plus, on entend évoquer ici et là la citoyenneté dans l'entreprise, l'intégration du personnel. Alors ?

J.L.G. : Cet aspect intervient bien sûr, accentuant la fibre individualisante. On passe rapidement de la citoyenneté dans l'entreprise à la citoyenneté d'entreprise, fondée sur l'appartenance à une collectivité ayant son passé, son présent, son avenir, sa culture propre, sa charte. C'est le modèle rapport. Les chartes d'entreprise se résument moins en termes de droits qu'en termes de devoirs. Le salarié a le devoir de manifester par des signes tangibles son appartenance à l'entreprise. Résumons, à Quimper, un patron a licencié

Jacques LE GOFF

DU SILENCE A LA PAROLE

Droit du travail, société.
Etar (1830-1985)

Préface de Marcel Lévy
Postface de Raymond Maron



CALLIGRAMMES LA DIGITALE

Le récent (et intéressant) livre de Jacques Le Goff.

deux de ses six salariés parce qu'ils ne coïncident plus avec les valeurs de l'entreprise. C'est une logique totalitaire sur fond d'atomisation du collectif qui se développe.

Les managers parlent de social à leur façon, mais à leurs yeux, il existe un bon et un mauvais social. Le bon social, c'est celui qui est directement productif. La grève, les conflits du travail, les comités d'entreprise, les délégués du personnel, ce sont des institutions qui font perdre du temps (ton ironique).

P.B. : Et le temps, c'est de l'argent !

Mais est-ce que le patronat n'en revient pas de la fragilisation du statut des travailleurs, lorsqu'on assiste à la multiplication de conflits désordonnés ou spontanés ? Les cheminots hier, la SNECMA aujourd'hui.

J.L.G. : C'est ce que l'on peut espérer. On redécouvre l'utilité d'instances régulatrices. Il faut un lieu de débat. Mais ce qui est frappant, c'est qu'on veut faire de l'entreprise ce lieu de débat en rejetant toute idée de négociations par branche ou par secteur d'activité. L'entreprise conçue comme le lieu où doit s'instaurer le débat, c'est l'agora antique où plane le mythe des meilleurs. On en revient toujours à cette notion de citoyenneté d'entreprise. N'oublions pas qu'à Athènes, les esclaves, les esclaves cotoyaient les citoyens libres. Cette citoyenneté d'entreprise va se payer de plus en plus cher.

P.B. : Décidément, on ne s'en sort pas de cette fameuse « culture d'entreprise » chère aux libéraux. Vous évoquez rapidement la flexibilité. Qu'en pensez-vous ?

J.L.G. : Actuellement, on assiste à un éclatement du dispositif juridique avec la remise en cause de la loi et des conventions collectives. Pour l'instant, la situation n'est pas alarmante, mais la loi sur l'aménagement du temps de travail permet de signer des accords au niveau de l'entreprise sans passer par la branche.

Les milieux proches du patronat préconisent d'inverser la situation actuelle. C'est dans l'entreprise que se créerait l'essentiel du droit, ce qui aboutirait, concrètement, à l'éclatement du droit. Cette tendance se manifeste déjà sur le terrain. On bicoile au niveau du comité d'entreprise quand ce n'est pas directement avec les salariés par voie de référendum, ce qui semble garantir la démocratie la plus exemplaire. On obtient des accords dérogatoires. Révélateur ce qui s'est passé récemment dans le Morbihan où des salariés offrent chaque jour une heure de travail à leur patron. L'inspecteur du travail s'est déplacé pour signifier l'illégalité de la situation. Eh bien, les salariés sont allés à la direction du travail se plaindre du comportement de l'inspecteur ! Nous nous trouvons dans une situation où l'illégalité tend à devenir la norme, où l'illégalité est cautionnée par les salariés.

Ce qui m'inquiète, c'est que la flexibilité devient un réflexe naturel. Le SMIG est trop élevé ? Eh bien, on ne respecte pas le SMIG ! Avec les accords d'entreprise, tout est possible.

P.B. : Mais quel est le rôle de l'inspection du travail ? Sort-elle encore à quelque chose ?

J.L.G. : L'inspecteur du travail a reculé sur ses bases d'il y a 10 ou 15 ans. Nous occupons, dans les années 1981-1985, une fonction pédagogique qui consistait à « porter la bonne parole » des lois Auroux dans l'entreprise, à faire lever la pâte sociale en somme. Aujourd'hui, à la suite de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, on en est revenu à une fonction traditionnelle de répression, de « filage », au détriment de la fonction de conseiller. Celle-ci n'est pas assez valorisée. Il est nécessaire que l'inspection du travail repense son rôle, qu'elle obtienne de nouveaux moyens d'intervention, qu'elle puisse rencontrer les délégués du personnel collectivement et non plus un par un, faciliter les échanges.

Tout un travail de formation reste à faire. 50 à 60 % des délégués du personnel n'ont jamais ouvert un code du travail. Ils savent que le SMIG existe et c'est à peu près tout. C'est hallucinant !

P.B. : On a peu parlé des syndicats, et pour cause. L'évolution sociale que nous venons d'évoquer se fait, le plus souvent, sans eux. Peuvent-ils retrouver une légitimité aux yeux des travailleurs ?

J.L.G. : Question délicate. Si on examine les sondages, on constate un désintérêt pour les syndicats. 15 % d'adhérents. Dans 10 à 15 ans, on peut prévoir qu'il n'y aura plus que 2 % de syndiqués ! Simultanément, 61 % des gens les jugent importants et utiles. Les gens ne veulent plus s'impliquer mais ils considèrent que l'institution est importante comme moyen de régulation sociale, surtout au niveau hexagonal. On va voir le syndicat quand on a besoin de lui, on le sollicite comme on le ferait d'un prestataire de services. Et le syndicat joue le jeu. « Vous venez me voir aujourd'hui pour un conseil ? Eh bien, c'est six mois, un an de cotisations et ensuite tel pourcentage du produit des indemnités ».

Les syndicats ne pourront regagner une légitimité que par un retour au collectif, voire à l'« universel », en repensant leur mode de présence sur le terrain. Aujourd'hui, le syndicat est devenu le défenseur du petit nombre. Un syndicat qui se contenterait de revendiquer court à la défaite. Il est nécessaire que les gens entrent dans une logique de responsabilité et les syndicats ont un rôle à jouer en ce sens. Le syndicat doit devenir une force de proposition et d'action, une force positive.

Propos recueillis par Hervé PERSON et Jul GUEGUEN
Jacques Le Goff : Du silence à la parole - Editions Gallimard - 150 F

DOCUMENT

Energie

Nucléaire : le grand secret

LE GRAND SECRET

TEXTES DE JOEL BODIN - DESSINS DE BRUNO LE SOUD



« Au pays du nucléaire »

Propagande : action de vanter les mérites d'une thèse, d'une idée, d'un homme... pour recueillir une adhésion, un soutien ! (Robert). Quand cette propagande s'exerce à l'école, sur des enfants, sans critique possible, par le canal des enseignants « laïcs », on peut s'interroger sur la nature démocratique du régime qui tolère cette action. De fait, EDF fait dans les écoles de la propagande pour le nucléaire, ce que de nombreux directeurs d'école peuvent confirmer.

A l'époque stalinienne, la bande dessinée avait déjà servi à vanter les mérites de la politique de l'Etat soviétique. En 1988, EDF propose gratuitement aux écoles, deux bandes dessinées, « Le grand secret » et « Au pays du nucléaire ».

Les enfants mis en scène dans le récit à leur inquiétude : pas plus de radioactivité dans une centrale en un an qu'en une semaine de sports d'hiver, une eau rejetée

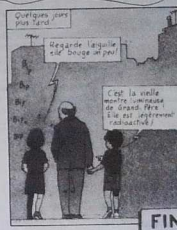
-1986-



AU PAYS DU NUCLEAIRE

TEXTES DE JOEL BODIN - DESSINS DE ERIC ALBERT ET BRUNO LE SOUD

En outre, nous y adjoignons une nouvelle bande dessinée intitulée « Au pays du nucléaire ». Ce nouveau document décrit la visite d'une classe dans une centrale imaginaire. C'est l'occasion pour les enfants de faire une enquête sur l'environnement et, aux nombreuses questions posées, les guides répondent avec une grande clarté.



où l'on pêche, élève des poissons. « Mes enfants, je pense que vous partez rassurés » conclut le directeur de la centrale, tandis que d'autres propos font miroiter les emplois et la richesse pour la commune d'accueil.

Pour une démocratie technologique

Or l'institution qui « informe » unilatéralement (et d'une façon si simpliste) est celle qui vend l'électricité et mène la politique de tout nucléaire, par delà les gouvernements éphémères. Dans un livre qui mérite d'être lu — Les jeux de l'atome et du hasard, Le Seuil, 120 F — J.P. Pharaud et J.P. Schapiro, chercheurs à haut niveau, réclament une « démocratie technologique » à l'américaine, capable de fournir de « vrais rapports sans complaisance envers la technocratie nucléaire ».

Actuellement, « la seule compétence reconnue est celle de l'institution » car « les conflits entre spécialistes... ne trans-

paraissent pour ainsi dire jamais ». En l'absence de contre-pouvoir, l'appareil nucléaire français continue donc de fonctionner sans contrôles et sans bruits. L'accident survenu dans la centrale à eau pressurisée de Three Miles Island, avec forte d'au moins 1/5 du cœur de la centrale amène à s'interroger « sur la validité de l'hypothèse faite en France selon laquelle on aurait le temps d'évacuer la population en cas d'accident ».

N'oublions pas que nous sommes dans l'Etat au risque nucléaire maximal et que les nombreux incidents ou accidents connus après coup exigent qu'on remette en cause le bourrage de crâne scandaleux auquel se livre EDF dans les écoles, à l'insu des parents. Aux pouvoirs publics locaux, régionaux, hexagonaux, de se comporter enfin en adultes face au monopole de l'information exercé actuellement par EDF.

J.J.M.

13

Tro Breiz(h)

Lutte contre la complaisance Aide juridique aux navigateurs

L'Institut de l'église des navigateurs chrétiens, dont le siège est à New-York, assure une aide juridique gratuite aux navigateurs sous pavillon de complaisance. 30 dossiers ont été ouverts en 1987. Les problèmes sont les suivants : absence de salaires, salaires réduits, impossibilité de débarquer, absence de rapatriement, marins blessés non soignés, hygiène, nourriture, etc.

Le centre a aussi ouvert à New-Orleans un deuxième stage pour les avocats, après celui de San Francisco l'an passé. Ils étaient trois fois plus nombreux cette année.

142 autres navires ont été impliqués aux USA en 1987. Le pavillon de Chypre est celui qui pose le plus de problèmes : 26. Suivent 25 Panaméens, 16 Libériens, 8 Grecs, 6 Maltais et ceux de 23 autres pays. Les renseignements proviennent de 31 différentes associations (dont une française, l'AVEN). On rencontre le plus grand nombre de cas dans le port de New-York, New-Orleans venant après.

Le pavillon de Chypre est celui qui a le plus de recommandations des inspecteurs de la sécurité. La plupart de ses navires appartiennent aux pays de la CEE, comme la Grèce et l'Allemagne de l'Ouest (traduit de l'américain par un officier radio).

Dans la lutte contre la complaisance, s'adresser : Seafarer's rights Center, aide juridique des navigateurs, 50 Broadway NY 1004 New-York USA, tél. 212.269.2710.

*** AGRICULTEURS : DEPOT DE BILAN ***
POUR LA PREMIERE FOIS, UNE EXPLOITATION AGRICOLE DEPOSE SON BILAN. NE RICHÈRE DEPUIS OLYMPIQUE ET MA BODIERE SONT DANS L'IMPOSSIBILITE DE REMBOURSER LEURS EMPLOIS.
PLUTOT QUE DE FAVORISER LE SEUL CREDIT AGRICOLE, ILS ONT CHOISI LA VOIE JUDICIAIRE DU DEPOT DE BILAN, QUI BELE LEURS DETTES (138000 F.).
CETTE PROCEDURE N'EST PAS PAS EN LA SAISIE ET LE BILAN EN VOIE PUBLIQUE DE LEUR REBOND, LE 8 JUIN A BRETAGNE ZIREL, MAIS LE TRIBUNAL LES A SUIVIS.
CETTE DECISION FERA-T-ELLE JURISPRUDENCE ?

« François II hérite ainsi à son avènement en 1458, d'un Etat moderne et prospère, mais mésestimant l'effort centralisateur des rois Louis XI et Charles VIII, se laisse griser par un chimérique rêve d'indépendance... ». Invitons les auteurs à lire les écrits de J. Kerhervé, prix Gobert, pour le meilleur ouvrage d'histoire de France de l'année 1987 — Le Goncourt de l'histoire — consacré à « l'Etat Breton ». Là où l'on attendait l'honnêteté, la politique la plus partisane vient mettre son nez... dans une brochure touristique.

MARINE

Flashes interdits !

Les taxis du Fromveur

L'Organisation maritime internationale, traumatisée par la catastrophe du transbordeur « Herald of Free Enterprise », plus de 200 morts, va amender la convention internationale Solas de 1974. On connaît la grande fragilité de ce type de navires, pris d'assaut par les passagers en été (le récent naufrage du transbordeur philippin « Donax Paz » a causé la mort de 5.182 passagers et navigateurs). En France, on s'inquiète surtout du nombre nécessaire d'ambulances en cas de naufrage et de l'identité des passagers. Lors de la réunion de travail récente entre le ministre de la Mer et les préfets, il a été décidé des exercices à l'automne dans le passage du Fromveur. On pourra, toujours, en cas d'urgence, réquisitionner les taxis comme ce fut le cas pour la bataille de la Merne.

Elections, quel changement ?

Les familles de naufragés, qui avaient récemment invité le ministre de la Mer à leur conférence de presse sur la censure des médias à leur égard, n'ont eu ni réponse ni visite. Une veuve, reçue un peu plus tard, a appris du délégué du ministre que porter plainte suite à un naufrage « était déplorable ». Rien de changé, donc. Les familles doivent subir et se taire. Elles sont hors circuit des officiels et de la presse, tout comme les minorités nationales et les écologistes le sont de la représentation nationale à la Chambre. Les familles savent qu'elles n'auront pas à compter sur les costauds de la politique qui ne doivent leur exclusivité que grâce à un système électoral inique où on se retrouve entre gens de grandes familles financières et technocrates.

« Monsieur Croches »

Peur bleue inespérée en Norvège avec la puissante marée des algues gloutonnes. Notre ministre de la Mer a nommé un « Monsieur algues vertes » qui a trois mois pour l'analyse des causes et des conséquences ; que tout le monde, d'ailleurs connaît mais tait pour des raisons impératives électorales. Et puis, à quand un « Monsieur Croches » pour l'étude des naufrages des 23 chalutiers de l'hiver dernier et de celui, tout récent du « Goudoul ». Les Américains, de leur bord, se disent préoccupés par les accidents de mer, en particulier du chalutier « Norfford », bien que l'administration Reagan s'oppose aux recommandations d'un comité. Il est tout de même curieux que des gens payés par les contribuables les traitent par le mépris.

Roger COURLAND

Tro Breiz(h)

Manifestation pour la Kanaky

Au lendemain des événements d'Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie, de nombreux rassemblements ont eu lieu, pour manifester colère et réprobation. Nos photos : 200 personnes, dont une trentaine de sympathisants et d'adhérents des fédérations UDB de Rance-Penthièvre et du Trégor-Goëlo, le 10 mai, dans les rues de Saint-Brieuc.

Cointat réélu : Ty Polis reparait

Grâce au découpage électoral de Pasqua et après avoir réussi à transformer en supprimant le député sortant CDS, le RPR Cointat a été élu député dans la circonscription de Fougères (il n'avait pas été élu en 1986). Le projet scandaleux, dénoncé il y a 13 mois par le PB/PV, risque de réapparaître puisque Cointat dispose de 60 millions de centimes du Conseil régional pour monter un nouveau dossier, mieux présenté. Rappelons qu'il s'agissait de rassembler, dans une lande proche de Fougères, des monuments et maisons des quatre coins de Bretagne, en les achevant, en les démontant et en les remontant.

Des livres pour l'été

F. Morvanou : « Jeunesse d'une vieille langue » (45 F. franco). Rhun « Bretagne et grand Ouest » (62,40 F.), les arguments économiques pour réunifier la Bretagne. « Un Breton d'ailleurs » (20 F.), les poèmes d'un marin breton, aux quatre coins du monde. Agenda Brez'h 1988 bilingue, de 110 pages (54 photos) : 27,40 F. A commander au journal.



Kumunioù Breizh Communes de Bretagne

Le 3^e bulletin de l'association des élus bretonnants vient de paraître. Il fait le point des actions menées par les sept groupes locaux, du Léon au Pays de Rennes en passant par le Trégor, le Bas Vannetais, les Cornouailles et le pays de Saint-Brieuc. Suit un chiffrage par département, Loire-Atlantique exceptée, du nombre de listes et d'élèves faisant du breton.

La situation de Diwan, les classes bilingues



***** SOUTIEN A PAUL NAUD *****

ORIGINAIRE DE LA CHEUROLIERE (44), PAUL NAUD, 43 ANS, INSTITUTEUR EN KANAKY, EST EMPRISONNE A NOUMEA POUR "COMPLICITÉ DE VIOLENCES ENVERS DES GENDARMES" : IL EST CONNU POUR SA SYMPATHIE ENVERS LE MOUVEMENT INDEPENDANTISTE, ET A PARTICIPE A L'OCCUPATION D'UN TERRAIN REVENDIQUE PAR UNE TRIBU KANAK.

ON PEUT LUI Ecrire : Paul NAUD, CASE E, CAMP EST, BP 491, NOUMEA, OU PRENDRE CONTACT AVEC SON COMITE DE SOUTIEN PAR : Yves BATARD, 5 BASSE-RUE, 44140 REMOULLE.

NE LE LAISSONS PAS SEUL.

*****CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE*****

2500 METALLOS DES CHANTIERS NAVALS DE SAINT NAZAIRE ONT MANIFESTES L'APRES MIDI DU 14 JUIN CONTRE LE LICENCIEMENT DE 180 SALARIES. EN 38 ANS LES EFFECTIFS SONT PASSES DE 13000 A 4800 SALARIES, A CELA S'AJOUTE LA DEGRADATION DU POUVOIR D'ACHAT, LES SYNDICATS L'EVALUENT A -1000F PAR MOIS POUR LES SALAIRES MOYENS.

DES MEMBRES DU PARLEMENT EUROPEEN ONT DENONCES L'ABSENCE DE POLITIQUE EUROPEENNE AU SUJET DE LA CONSTRUCTION NAVALE FACE A LA CONCURRENCE COREENNE : 44000 EMPLOIS SERIENT MENACES DANS LE SECTEUR AU COURS DES ANNEES A VENIR EN EUROPE.

Notre journal télématique

L'Union démocratique bretonne et son journal « Le Peuple Breton » vous présentent 24 heures sur 24 :

- des informations économiques, sociales, politiques, culturelles...
- des rendez-vous, des annonces...

... et une boîte aux lettres pour vos idées, vos critiques, vos messages : n'hésitez pas à l'utiliser !

Le minitel UDB n'est pas cher ! de 13 à 38 centimes la minute, suivant l'heure de consultation (en fonction des tarifs téléphoniques) car l'UDB prend en charge une partie des frais. Faites 3814 PACOR * UDB.

Ti ker Kawan, 22 Bœr

Détours



Bretagne

TOURISME

Des progrès sensibles, mais...

L'an dernier, les organismes régionaux du tourisme breton avaient cru bien faire en lançant un « passeport loisirs Bretagne tonique ». Ce dernier, mal conçu, trop commercial au plus mauvais sens, ne présentait que 4 des 5 départements bretons, avait été un grave fiasco financier.

Cette année, « Détours Bretagne » est le petit guide 1988 de promotion touristique. Il marque un progrès réel en direction de la culture et de l'environnement. Il ne s'agit plus de promouvoir restaurants et hôtels, mais de présenter les sites, les arts, la littérature, les fêtes, l'archéologie, les traditions et des circuits avec, à chaque fois, une classification alphabétique et les dates des événements culturels.

Ce petit guide tiré à 40.000 exemplaires est envoyé gratuitement aux personnes qui écrivent ou téléphonent pour avoir des informations sur la Bretagne (Comité régional au tourisme de Bretagne, 3 rue d'Espagne, Rennes, tél. 99.60.11.15).

On aurait pu toucher une clientèle plus vaste en passant par un éditeur et un diffuseur bretons, avec un prix de vente très bas (de l'ordre de 10 F). Il faudrait peut-être y penser pour 1989, et aussi améliorer le contenu culturel (langue, toponymie, musique, danses. 1989 sera le 150^e anniversaire du Barzaz Breiz, l'œuvre de la Villemarqué, en bonne partie issue d'un collectage de la tradition populaire, occasion pour attirer l'attention des visiteurs — et des Bretons — sur le patrimoine populaire oral des Bretons et sa réutilisation artistique actuelle. Un bon point, donc, que nous ne donnerons pas à l'association des « Amis de la route des ducs de Bretagne », qui vient d'écrire une brochure « Morbihan-France (quelqu'un croirait-il que c'est en Belgique) : « route des ducs en Bretagne », avec une histoire sommaire complètement faussée et partielle d'un nous exotiques un passage significatif.

Peuples du Monde

Un instit' en Kanaky ou l'Affaire Elies

L'ordre règne en Nouvelle-Calédonie. L'ordre militaire. Yves Jardin nous l'a rappelé dans le Peuple Breton du mois dernier : un militaire pour sept kanaks, actuellement, sur le territoire.

L'ordre civil, aussi, et depuis longtemps : en font les frais, entre autres, les fonctionnaires métropolitains suspectés de trop bien s'entendre avec les mélanésiens.

Gildas Elies, instituteur breton, en poste en Nouvelle-Calédonie de 1972 à 1975, en a été expulsé pour cause « d'inadaptation aux conditions particulières du territoire ». Il est aujourd'hui en retraite et vit en pays de Goëlo, à Yvias, près de Paimpol.

Nous l'avons rencontré et nous lui avons demandé ce que signifiait en réalité ce langage administratif. Il raconte :



« Ne les faites pas travailler »

Mais en réalité, ce qui déplaisait surtout aux Caldoches, c'est ma volonté affichée de faire mon métier d'instituteur, de faire travailler les enfants kanaks. A peine débarqué, le frère du maire de Touho m'avait prévenu : « Ne les faites pas travailler, laissez les là où ils sont. D'ailleurs, si vous les faites travailler, vous risquez d'avoir des ennuis avec les parents ». Lui et ses amis craignaient qu'avec un enseignement normal, les enfants de Paola ne prennent des places jusque là réservées aux Caldoches.

Alors quand j'ai demandé de créer à Paola deux classes supplémentaires, une classe enfantine et un cours moyen, en plus du cours préparatoire et du cours élémentaire déjà existant, cela n'a pas plu aux blancs de Touho, ils préféraient que les enfants continuent de se lever à 4 ou 5 heures le lundi matin (puis le mardi matin, parce que le car était souvent complet le lundi) pour se rendre à Poindimié, ce qui bien sûr perturbait et retardait leur scolarité.

Le prétexte que ces gens-là ont vraisemblablement trouvé pour demander mon départ, ça été mes bonnes relations avec la famille Poagoune, dont je parlais tout à l'heure.

Elie Poagoune, le fils du pasteur, était revenu en Nouvelle-Calédonie en 1974, après des études en France. Nommé professeur au lycée de Nouméa, sa prise de contact avait été plutôt brutale. Plusieurs parents d'élèves blancs étaient allés trouver le proviseur pour faire changer de classe à leurs enfants. Tout simplement, parce qu'ils ne voulaient pas de professeur noir pour leur progéniture... Et Elie avait vu peu à peu le nombre de ses élèves diminuer.

Une autre fois, mis à la porte d'un bar de Nouméa, il s'est rendu tout de suite au commissariat de police pour porter plainte. Non seulement on n'a pas enregistré sa plainte, mais encore, on l'a gardé au poste toute la nuit.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'Elie Poagoune ait peu à peu basculé du côté indépendantiste. Ce qui lui a valu un mois de prison pour avoir participé à une manifestation le jour de la cérémonie anniversaire commémorant l'arrivée des Français en Nouvelle-Calédonie. Un peu plus tard, il a été une nouvelle fois emprisonné pour avoir barbouillé le monument aux morts de Touho, juste avant un défilé militaire.

Quand en 1974, Elie Poagoune a créé le groupe indépendantiste « 1878 » (date de la première révolte kanak, écrasée dans le sang), certaines bonnes âmes ont cru ou voulu croire que c'était moi et ma femme qui l'avions poussé... alors qu'à l'époque nous ne le connaissions pas encore.



Des petits détails

Il y a pourtant une foule de « petits détails » qui expliquent la montée du sentiment indépendantiste en Nouvelle-Calédonie. Il y a d'abord, bien sûr, ce qui est loin d'être un détail : la question des terres. Les terres caldoches sont riches, bien situées dans les plaines côtières, facile d'accès. Les terres des Kanaks se trouvent en montagne...

Et il y a aussi l'attitude des Européens, des Caldoches, vis-à-vis des Mélanésiens.

Ainsi Jimmy Ouneie, responsable du FLNKS à Paris, raconte que quand il était lycéen à Nouméa, ses camarades et lui avaient eu droit à une récompense pour leurs bons résultats en anglais : pour les blancs, un voyage en Nouvelle-Zélande, pour les Kanaks, un ballon de foot !

Un collègue de Ponenhouen se souvient d'élèves frappés à coups de ceinture par le directeur caldoche, pour avoir chanté en kanak dans la cour de l'école. La robe mélanésienne était interdite à l'école et les élèves devaient être vêtus à l'europpéenne. Les enfants kanaks avaient deux pré-noms : l'un officiel (du calendrier catholique) obligatoirement utilisé à l'école et par l'administration, l'autre, kanak, utilisé dans la tribu...

Yann Celene Uregei, qui est devenu par la suite, ministre des Affaires Étrangères, du gouvernement FLNKS, se souvient d'avoir été délibérément ignoré, alors qu'il était quand même, à cette époque, président de l'Assemblée territoriale. Quand le haut-commissaire recevait, il « oubliait », tout bonnement d'inviter le président de l'Assemblée.



Solidarité active



L'épilogue de l'affaire Elies

Pour en revenir à mon histoire, à la mi-décembre 74, j'ai été convoqué au vice-rectorat de Nouméa, où l'on m'a remis ma lettre de « remise à disposition du ministère de l'Éducation Nationale », ce qui, en clair, signifiait l'expulsion.

Pour cause « d'inadaptation aux conditions particulières du territoire », nous avons 15 jours, ma famille et moi, pour faire nos bagages...

Comme, quoi qu'en dise l'administration, Gildas Elies se plaignait beaucoup en Nouvelle-Calédonie, il a multiplié les interventions pour y conserver son poste.

Mais ni sa démarche auprès de Yann Celene Uregei, pourtant favorable à son maintien à Paola, ni sa lettre à Giscard, en cette « année des Droits de l'Homme », n'ont eu de résultats.

Pas davantage que la pétition de soutien lancée par les habitants de Paola, ou sa requête, appuyée par Alain Viviani, député PS, adressée au ministre des DOM-TOM de l'époque : Olivier Stirn... Lequel affirmait alors : « Les fonctionnaires n'ont pas à s'occuper de politique (...). Il faut qu'un fonctionnaire travaille toute la journée, sinon, il est tanté de s'occuper d'autre chose ». Edifiant, non ?

Recueilli par P.M.

Élections

Dès mon arrivée à Touho, j'ai été édifié. Les élections territoriales avaient lieu quatre jours plus tard. Je ne connaissais pas grand chose à la Nouvelle-Calédonie, mais cela n'a pas empêché le maire de demander aux gendarmes s'il pouvait m'inscrire sur les listes électorales, alors qu'en principe il faut six mois de résidence.

Toujours à propos des élections, à Paola il y avait un isoloir de 1,30 m de hauteur, placé contre le pignon de la case commune, juste sous une fenêtre, ouverte comme par hasard. Comme le « gasteur » placé à la fenêtre me gênait, j'ai demandé de fermer les volets. Ça n'a pas plu.

Pour les présidentielles de 1974, le petit chef qui donnait les bulletins de vote aux électeurs prenait bien soin de placer sur le dessus celui de Chaban au 1^{er} tour, et au second tour, celui de Giscard. Bien sûr, j'ai demandé d'alterner : une fois Giscard, une fois Mitterrand. Encore un mauvais point pour moi !

Autocollant de solidarité, 5 F l'unité, à commander à UOB, BP 215, 4407 Nantes Cedex 01.

BREIZH - KANAKY: solidarité.

Solidarité avec les prisonniers politiques kanaks
Le comité des familles des prisonniers politiques kanaks d'Ouvéa a besoin d'aide pour faire face aux frais liés à l'incarcération des prisonniers (besoins des détenus, frais d'avocats, prise en charge du retour des prisonniers libérés). Vous pouvez adresser vos dons au Comité des Familles, 40 Bd Blanqui, 75013 Paris. La détaxe relative de la fin juin ne supprime pas ces problèmes matériels.

POBL VREIZH

Koad an amestiz (Fanch Treger)

Bet e oa en noz-se avel dormant war Vreizh, avel sot ha tomm o c'hwec'hian eus ar c'hreisteiz e kreiz miz Here.

Pa savas Herve ar Sidaner, beure mat, e oa sioulaet an avel. Mont a reas er-maez evel bep beure da zidouran ha da leunian e skervent gant aet c'hlan an deiz o tont. Pa sellas war-zu ar c'hreisteiz e chomas evel badaoet: « Hala, emezan, aman n'eus koad ebet ken ! ».

Hag e gwirionez e vanke un dra bennak du-hont en dremwel, ur seurt gwarez zu e oa kustumet da gavout bemdez dirak e zoulagad abaoe ugent vloaz bennak. Ha hizv e oa sklaer an dremmwel.

« M'us aon, emezan, eo bet diskaret ar c'hoad en noz-man. Ret eo din mont da welout ».

Treuzin tri pe bevar bark en doa da ober. A vuzur ma tostbe e oa anan dezhan e oa distrujet ar c'hoad pin. Ar gwez ne oant ket diskaret met dralhet kentoc'h, evel ma vije bet tarzhet ur vombezenn warne. Dibennet pa torret dre an hanter e oant kouezhet e-benn-bouzell an el war eben a-dreuz hag a-hed. Pebezh arvest!

« Ma, eme Herve, setu distrujet koad an amestiz ! Evel-se e veze graet dioutan dre ma veze kavet ar mein kber-se riverus a-walc'h dindan ar gwez pin. Dont a raed tud d'o c'hlask eus a bell a-wechoù evit likaset war ul listrier pe un estajerenn bennak dirak doulagad an holl. An amourousted dreist-holl a blijte dezhe dont d'ar c'hoad-man hag alies e veze kenstrivadegoù etreze da welout piv en deveze kavet ar mein kber. E skoad klask mein amestiz e veze eweljust pokedu ha flouradennoù hag alies a wech pa welle ar merched yaouank, bloavezhioù goude, ar maen stinkennek, ha mouk-se war blanken ar c'hinnel e virvibe e don o c'halon an envor dener eus o bleunierenn gallet.

Plantet e oa bet an tri c'hant gwezenn bin gant Herve hag e dad war un hanter devezh arat meinek e korn uhelan ar barrez. Deuet e oa da vezan ur c'hoad kaer digor d'an holl, neo ket hepken d'an



amourousted met ivez d'ar chaseerien ha d'ar grennarded gant o march'gou-tan. Graet o doa ar re-man un droad e-barzh ar c'hoad, un droad diaes tre gant toullou don ha krugelloù serzh. Klevet e veze o c'hwel-tan o sardonenn d'an abardaezioù harv ha meur a geflusker en deus lipet eno e loaiou diwezhan.

Ar chaseerien ivez a blijte dezhe dont e-barzh ar c'hoad da hedlal ar pichoned d'an abardaezioù goarv. Dam anezhe zoken o devoa savet ur seurt loch gant brankoù balan ha dic'harzadur evit kuzhat ha bezan er gwasked rak avel red a c'hwec'hie alies dindan ar gwez bras. Pa dostae an noz e teue nijadennoù pichoned da gludan war ar gwez uhel. A-vec'h ma vezent paouezet da nijal ma tarzhe an tennou fuzuilh. Kazimant bep tro e kouezhe un evn bennak gant un trouz dison, evel ur bompinell bilhoù war ar pallenn nadoziou pin ledet dindan ar gwez. Nauze e plege ar chasser e choung da zastum diwar an douar al loen paour, glas skient ha riz, saotret e vruched gant perlez gwad riz.

Ivonig al lonker, mezvior ar barrez a oa kustum ivez d'ober triou e koad an amestiz. Klevet en doa bet digant un den

gouizie eus Plouarnel e oa mat tre ar mein-se evit diwall diouzh ar vezerezh. Hervez an den-man ne oa nemet bruzunan ur maen amestiz ha derc'hel un nebeut bruzunou en e c'hodell evit bezan gwarezet diouzh ar stad truezhus ma 'z eo ar vezerezh. Meur a wech en doa bruzunet. Ivonig mein mouk ha karget e c'hodelloù gante. Siwazh n'o doa ket bet kalz a efed warnan rak ral e veze an deiz ma ne veze ket Ivonig mezh dall a-raok noz.

En e sav sonn dirak ar c'hoad drastet e chomas Herve ar Sidaner mantret ha dilavar e-pad pell amzer beuzet en e hurvre hag en e c'hlac'har.

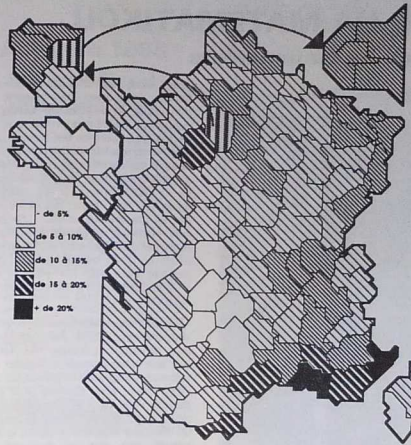
Kenavo dit gwarez zu Glizh-Arc'hant o stankan an dremmwel er beureoù goarv ! Kenavo koulmed miz Gwengolo, pakadou plu o kouezhan war pallennoù an nadoziou pin ! Kenavo deoc'h c'hoazh amourousted an Nevez-amzer ha deoc'h c'hwel krennarded trouz an harv ! Kenavo dit ivez Ivonig al lonker o klask dalc'hmat ar maen burzhodus a rofe dit ar galloud da evan sof-kont hep morse bezan mezh !

Kenavo deoc'h holl ! Aet eo ho koad gant an avel.

Politikerezh

Milionoù a Fransizien prest da heulian Jan-Mari Leupenn

FN 1986



N'eus ket riski da vezan komprenet gantan, gant pen-tener ar Fransizien winon, ar re en em gred « supermen » ar bed. Bevet en deus e kompagnunezh Jeanne d'Arc n'ha deus ket kamm ebet gant pobl Vreizh hag he « mouzhoù » n'helle ket lavaret ur ger e brezhoneg. Ouzhpenn-se, n'en doa ket degemeret heritag ar yezh gozh digant kerent sod o deus kredet plegan da vistr a felle dezho flastran ur bobl dishervel diouzh ar Franked. Bouzar eo bet da zoare-korz e dud kar, d'e amezeien, o kenderc'hel evel-se gant an diorre adur en doa bet.

Unan bennak a c'hello marteze rein dezhan un tarva eus ar pennad-skrid-man. Start e vo kavout anezhan er-maez eus an dud stag ouzh gloar Bro-Frans. Ar Vretoned ? N'eus ket diouto ken hervez e zre-c'houarn.

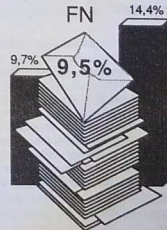
Perak e skrivan : « Milionoù a Fransizien prest da heulian Leupenn » ? Evit bezan

a zo en o sorj ? Ober diouzh an Esgazon ur vroad « unan ha disrannus » gant ar galleg nemetan troet war-dru ar vrason, war-du an alouberzh. Krenv int bet, evel ar Sazon, betek alouben gante an tri c'hard eus ar bed. Bout 'zo Fransizien diou ne anavez ket o gvir natur. Prest int da gouezan evel ar re all.

Abaoe Jul Ferry en deus komaset stummadur ar Fransizien gant ar skoliou-Stad pe gant ar skoliou kristen. Gant Jul Ferry hag e ziskiben e vozo lavaret : « La race française secrète du génie comme en se joant » (Gouenn ar C'hallaoued a denn jin-drest diouti evel en ur c'hoan). Sellit ouzh al leonou-skol etre 1900 ha 1914. Sellit ouzh al leonou o fougeal azvout an aloubadennoù. Sellit ivez ouzh al leonou hag ar c'hazetennoù e-pad brezel 1914-18. Sellit ouzh o « c'hokonko » savet dre bep seurt digarez.

Adalek ur c'hantved e-pad stummadur ar Fransizien maget gant an tu dehoù skouret gant an tu klez. N'hell ket ar stummadur-se nemet mont betek an drest-broadelezh, an drest-brogarounezh kinniget gant Leupenn. Selalc'h Charac breman pe e genseurt Barre, pe ar furkkin Pasquas, ar C'horsad gant Leupenn e tifen-nomp an hevelep « talvoudegezhioù », sanse e lavar Charac, Pasqua gant genio damguzhet.

Evel ma wellit ez eo bet preparat abaoe pell sorj an Fransizien. Ul lodenn vat dioude e kavomp troet war-dru ar « Frankouien » dindan bruderezh hep chan pennoù lazou-senn kuzhet e Pariz. Glauo bev a zo dindan al ludo. Deuet eo er-maez a-benn ar fin gant Leupenn. N'en deus nemet oostin. Pell e chomo an dastumadenn gantan rak e chomo bev ar « Frankouien » e-touesk ar Fransizien. Gwelit Yves Dutel gant e sonenn a-zovout « la langue française ». E t ar medisin em eus roet un taol-sell war ur gelouenn amvet « L'Expansion » enni ur studiadenn gant kartennoù a-zovout plus ar galleg er bed. Eweljust e oa roz Afrika ar C'hornog met riz Bro-Frans ha zoken bro-Veljik. Hervez int gallekaet kant dre gant Pegouiz e oa ? E riverenn miz mae 1988. E stad vat e vez dalc'h an tan aman evel e kalz a lec'hioù all : sportoù, c'hoarva, istor, keleier hag all. Milionoù a dud n'int nemet netra (Britonned, Albasianed, Flamanked, korsaz, Oktan, Katalan, Euskaz) Aloubet omp bet evel m'eo bet aloubet Bro-Aljeri. Afrikaned hag all. Deuet omp da vezan Fransizien ewello. Evelto hon eus klasket labour evel Fransizien. Met a Fransizien mod Leupenn ne fell ket dezho kaout ac hanomp evel Fransizien nemet ma ne chom ket ganeomp dilerans ebet. Aes eo evit pobloù bilhan Bro-Frans met ar re all ? N'o deus ket kavet an tu da guzhat liou o c'hroc'henn evel o yezh, o dihad hag all. Kenderc'hel a ra ar forbanerezh...



POBL VREIZH

Skiantou

BREZHONEG HA MATEMATIKOU

Yezhou ha matematikou

Le Trégor



Claude Hagege gand ar vugale ur skol (divyezhek e Lannuon).

Reishoc'h e vez ar vugale bet desket div yezh gante war ar matematikou evit ar re all. Sed aze ar pezh a zo bet war ar c'hazetennou da heul prezegenn Claude Hagege e Lannuon e miz mae diwezhan. Barrekoc'h e vez ar vugale-se da vont d'an traou abstrct pe difets abalamour e ouzont awalc'h e raer gant daou c'her pe ouzhpenn da arvin ur memes tra-un ti, lakomp : ti, houll ha Maison... Setu, n'es ket stag en o spered an dra hag al lavar, hag

aesoc'h a-se ez afont eus un eil langaj d'egile, ar matematikou o vezan, evel a ouzer, ul « langaj » ouzhpenn, hag en startoc'h dre ma za gant dinou ha difrou. Aesaet e vez ivez an deskin yezhou all, evel just, dre an tremen a-vihanig eus ur yezh d'eben, seul vui m'eo bet pleget ar genou pe ar beg da zigej soniou dishenvel (araok ma ve peurstummet karvaniou ur c'hrennard war-dro e drizeg vloaz, hervez kont).

Traou zo e brezhoneg hag a gaver e yezh-man-yezh met ne gaver het e

galleg, setu digarez ouzhpenn d'ober gant ar brezhoneg (hag Hagege ha rein na pet skwer diwar an durkeg, an hungareg, ha hinennou all eus an tregont yezh bennak bet desket gantan). Perzhioù diouti hec'h-unan he deus ar yezh vrezhoneg ivez evit pezh a sell an dezrannan pe analizan (gwelet ar perc'hennan : un tok plouz zo ganin/un tok blev goz m - eus-er ger/an tok vouloz zo din...). Re hir e vefe danevell amañ kement tra a-zoare bet displeget eno, na bezan e oa deuet un draig bennak a-dreuz gant Hagege diwar-benn hon yezh, re verr e anaoudegezh anezhi evit c'hoazh moarvat!

Un taol bruderezh a-feson eo bet an abaden-se evelkent, aezet gant skolioù divyezhek Lannuon da lakaat war-vele talvoudegezh o labour. Un taol kaer eta gwelet ur penn bras eus Paris, denet brud dezhan gant abadennoù P. Pivot. « Apostrophes », ha nevez anvet er c'h-College de France, un difennour bras eus ar galleg er bed a-bezh hag eus ar francophonie gant-se, donet du-man da embann ar wronnez drag un 250 a dud boemet gant e ouiziezh.

KAMP ETRKELTIEK AR VREZHONEGERIEN
44 strada Jean Rameau
29000 Kemper

Kemennaden

Aezet 'vo kentelioù kembraeg e-pad ar c'hamp hevlene (etre an 20 hag an 30 a viz Gouere) (e Skaer, Skol Sant Alan). Daoust d'ar brezhoneg bezan yezh ar staj e-kenver d'armpredoù hag e-kenver studi, e vo tu d'an dud enskrivet heulian kentelioù kembraeg hervez o live.

Diouzh un tu all e vo degemeret Kembreiz er c'hamp evit deskin brezhoneg. Kement ha gouzout hirc'h diwar-benn ar c'hentelioù kembraeg hag ar staj e-unan, skrivit d'ar c'homlec'h a us.

POBL VREIZH

Al liamm 1988

Meurzh-Ebrel, niverenn 247

Dastumadenn sevenadurel daouvezek, komanant-bloaz, Breizh ha Bro C'hall : 140 lur (P. Le Bihan, 16 rue des Fours-à-Chaux, 35400 Saint-Malo, CCP 16720 W Rennes).

— **Yann-Eozan Jar** : « Tarzh war hentou ar Peur-bad » : ur barzhoneg hag a gavan-me, pinvidik ; un diviz etre ar barzh ha Doue ; uvelled ar barzh dirak Doue.

— **Kornz a ra ivez Al Liamm** diwarbenn ar beleg Gwilherm Dubourg (1929-1988) aet d'an anson re abred ha diwarbenn an homelienn evit obidou ar brodelour-se gant Yann Talbot. Rospez Lun Fask, 4 a viz Ebrel 1988.

— **An Tri Roue Rouz** : gant Di-drouz : ur gontadenn hag a dremen e-pad ar brezel bras divyezhan ; pljus kenan gant an denengezh a gaver enni e-kenver ur bugel e-pad an Nozvezh Nedeleg met piv int an Tri Roue Rouz-se deuet e-barzh an ti ?...

— **Pemp danevell evit an Tad Nedeleg** : gant Goulc'hann Kervella :

1. « Nedeleg an ti-bank etrevoadel » : ar gontadenn kentan, aas da lennan ha kentelius ivez marteze, gant he fin d'hor-tozet.

2. « Gouel Nedeleg Sezni Primel-Gaberic, implijad breurezh labourerien ar stal Tan ha Dir » : planedenn fall un Tad Nedeleg kontet deomp en un doare aas da lennan, en-dro ; trist awalc'h ar blanedenn ha ur fin kriz dezhi evel ma c'hoarvez gant kalz a dud marteze, muioc'h eget ar pezh a ouzomp...

3. « Nedeleg strollad mell-droad Brest-Arvorg » : Aman e voeler penaoz kidnappet Fanch Winog, prezidant strollad c'hoanerien mell-droad Brest-Arvorg gant Kabanas e-unan ; padout a ra ar « suspects » betek ar fin...

4. « Nedeleg e Porzh-Trein » : Kudennoù an amzer a vremen ; an d'abour hag ar c'hudennoù hag a zeu d'e heul ; marv mantrus an Tad Nedeleg skrapet holl e peadra digantan heb dezhan bezan goust d'en em ziober diouzh e dilhad Tad Nedeleg...

5. « Nedeleg an archer Kabelleg » : fentus ar gontadenn-man gant he zigovezhioù dic'hortoz.

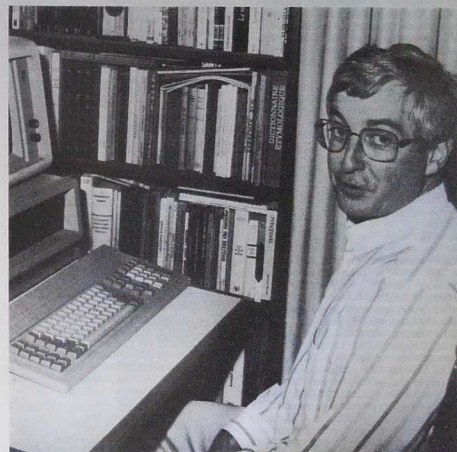
— **Jory Abherve-Gwegen** : « Diwan : 100 ger diazez (da vezan kendalc'het... betek 100) » : kemerout a ran an niverenn : 43 Kembre, evit lavarout desoc'h, lennere, da heul ar pezh zo mireget man hag eo gwir o deus muioc'h a frankiz ar c'hembreiz, hon breudeur tra-mor, evit difenn o yezh ; merzet am eus an dra-se pa on bet ober ur staj kembraeg di-se e Bro Gembre e-pad eizh sizhun, warlene ; en eur kuitaat Bro Gembre, da skouer, e weler war ur panel « Welcome in England », souezhusan tra ! Bez' e kaver ivez stalioù boutin e

lerc'h e vez gwerzet leoriou e kembraeg hag ouzhpenn e kaver panelloù diouyezhek abouev war-dro ugent bloaz di-se.

Bez' e kaver ivez en niverenn-man eus Al Liamm ur gontadenn all « An Alchwez aour » gant Giovanni Verga (brezhoneg gant Plark Kerrain), ur c'hendiviz gant Bernez An Nail eus Skol-Uhel ar Vro ha Yann Lig Jacob diwarbenn « Ar Vretoned e Foar al levrou e Frankfurt-Main (RFA) », un displegadenn diwarbenn ur film « Tud Dulenn » gant Franck Choquet : « ur film o tont eus an tu all d'ar marv... » ha « Notennou » a beb seurt...

A.A.C.H

Brezhoneg war urzhiataer

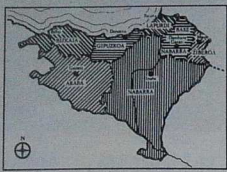


Y.E. Ar Moing hag an urzhiataer.

Eus Lannuon end-eun eo deuet an eil nevezenn, tezenn J.Y. ar Moign diwar-benn anvioù-lec'h brezhoneg Breizh-Uel : tost d'ur 100.000 anv-lec'h (her pe bark...) diwar goziz ur milion a anvioù renablet gant an INSEE pe ar c'hadastr, studiet gant sikour an urzhiataer, hag an urzhiataer renket diouzh se. Dibabet ez eus bet e giz-se meur a gant ger boutin en anvioù-lec'h ar vro c'hallou, ha savet 179 kartenn fraezh o tiskouez splanen pegan stank pe distank e vez kavet ar ger-man-ger en takad-man-takad.

Ul labour fonnus, kompenn, ha spis, deuet diwar un trevell a skiant gant a boell, evel ma oa dleet gant un injour eus ar CNET hag ur brezhoneger ampart ha desket. Setu eta ur pezh-labour nevez hag a gelenn c'hanomp muioc'hig war doare anezhan ar Vretoned e Breizh ar grenn-amzer, ha dreist-holl marteze ur studi hag a ziskouez e c'haller dimezan an teknikoù nevez gant ar yezh kozh ma ne vez het faziet war implij an eil, ha betek ma vo doujet d'eben.

Fransez Favereau



Les Basques à Douarnenez

ques. C'est essentiellement par la langue que se définit le fait basque, mais il existe d'autres traits différentiels que la langue.

Le basque a été parlé dans des régions beaucoup plus étendues que l'Euzkadi actuel. Lors de l'arrivée des Romains, les ancêtres des Basques actuels, distincts des Celtes et des Ibères, occupent une région s'étendant des Asturies à la Catalogne, de Soria nettement au-delà de l'Ebre à la Dordogne. L'Aquitaine, correspondant à la zone de transhumance des Pyrénéens occidentaux (les bergers de la vallée d'Ossau, bascophone jusqu'au 12^e siècle, allaient encore récemment hiverner en Dordogne) reste basque lors de l'arrivée des Celtes. La langue basque va au cours des siècles reculer mais il reste des noms de lieu d'origine basque jusque sur les côtes méditerranéennes. Dans les plaines d'Aquitaine, la langue basque va reculer devant le latin, avec l'apparition d'un dialecte basco-romain, puis du gascon, mais jusqu'au 7^e siècle la Gasconne (ou Vasconia, la terre des Basques) est bilingue. Au sud des Pyrénées, l'euskara va également reculer, mais au 12^e siècle il est encore parlé à 100 km au sud de l'Ebre. Le recul va cependant être assez rapide en Alava et en Navarre, la limite linguistique actuelle correspondant à la limite de la romanisation à l'époque antique.

Depuis des siècles, la langue basque recule, et les Basques peuvent avoir l'impression d'être menacés en tant que peuple, d'où le développement d'un mouvement national très fort. Cependant des signes d'espoir apparaissent (le pourcentage des bascophones augmente en Guipuzkoa) et le nombre des Euskaldun, des personnes parlant basque, n'a jamais été aussi important.

La disparition des libertés basques

L'ensemble des terres de langue basque n'a pas été constamment, ni durablement réuni à l'intérieur d'un même Etat, d'une même structure politique. Cela a cependant été le cas dans le cadre du duché de Vasconie (de 602 à 1052) et surtout du royaume de Navarre, à ses débuts et à son apogée (de 824 à 1035). Le rassemblement des terres basques a notamment été réalisé par Santxo III Haundia (le Grand), en 999, mais à sa mort il partage ses domaines et son fils Garzia V recut un territoire qui correspond au pays basque actuel. La Navarre va être peu à peu démembrée, en 1234 elle passe aux mains d'une dynastie étrangère, celle de Champagne, les autres provinces sont déjà perdues, tombées entre les mains des rois visigoths.

Le royaume de Navarre, au temps de son unité, connaissait un système de relative démocratie avec son For, sa constitution. Les affaires locales ou régionales étaient péries par des assemblées de vallée, de pays ou de province, avec une sorte de parlement auprès du roi, il y avait donc une structure fédéraliste et relative-

ment démocratique. Même après le démembrement du royaume de Navarre, les provinces vont au moins pendant un temps, conserver leurs droits (« fueros » en castillan) et leurs institutions.

Mais l'expansion et le renforcement de l'Etat français et de l'Etat espagnol vont entraîner leur disparition. Au nord des Pyrénées, la Soule et le Labourd, partie de la Gasconne anglaise, sont conquis par la France en 1450. Le royaume de Navarre est conquis par l'Espagne, une fois unifiée, de 1512 à 1522, mais la Basse-Navarre est laissée après 1530 à la famille d'Albret, et un vice-roi d'Espagne est installé à Pampelune, en Haute-Navarre. Les libertés locales se maintiennent en Haute-Navarre (mais sont peu à peu grignotées). Au nord, la Basse-Navarre est rattachée à la France en 1620, ses droits locaux ne sont pas respectés, ils sont également bafoués en Soule et en Labourd; des révoltes se produisent, comme en Bretagne, notamment lors de l'établissement de nouveaux impôts (comme la gabelle); c'est le cas en 1661, en 1784 (où en guise de répression le clocher d'Hasparren est détruit).

Les libertés vont disparaître définitivement au nord, au moment de la Révolution, au sud à la suite de la première guerre carliste.

Après 1789, les Basques de l'Etat français qui n'ont jamais connu véritablement la féodalité ni le serfage, qui disposent depuis longtemps des libertés individuelles, se voient privés par la Révolution des droits particuliers qu'ils avaient gardés avec la relative autonomie de la Soule, du Labourd et de la Basse-Navarre (totale- ment annexée à la France après 1789). Dans le même temps, la petite propriété est remise en cause par un nouveau mode de succession, les Basques se voient imposer de nouveaux impôts, le service militaire obligatoire, et ils subissent des persécutions contre la langue basque et contre le catholicisme. Aussi ne faut-il pas s'étonner du maintien d'une attitude de chouannerie larvée (l'importance de la contrebande, du nombre des déserteurs; maintien du mode de succession traditionnelle), et d'une expression politique jusqu'à l'époque actuelle, nettement conservatrice et traditionaliste, sous la houlette des curés et des notables.

Au sud, les exactions napoléoniennes dressent là aussi les Basques contre les idées de la révolution française et le centralisme. La cause des Basques est liée aux absolutistes espagnols qui conservent la monarchie traditionnelle avec des privilèges provinciaux concédés par le roi, contre les libéraux qui apparaissent comme des « jacobins » centralisateurs; en 1820, les libéraux vainqueurs menacent les dernières libertés basques défendues par Don Carlos, chef des absolutistes. En 1833, la reine Isabelle succède à Ferdinand VII, dont le frère Don Carlos refuse cette succession. Cela entraîne la première guerre carliste, qui est aussi pour les Basques (qui



Concours scolaire d'expression poétique en basque

forment les 9/10 de l'armée carliste sous la direction de Zumalakarregui) une défense des constitutions basques. Après la défaite des Carlistes en 1839, la Navarre perd ses dernières libertés, devient une province ordinaire et en 1841 la douane, auparavant installée sur l'Ebre, est portée sur la Bidassoa, ce qui entraîne la coupure de l'Euzkadi et accélère le déclin des provinces du nord.

Le carlisme va longtemps se maintenir en Navarre, mais va devenir un mouvement essentiellement traditionaliste, va s'espagnoliser, ce qui provoque des « fueros » abâtardis au lieu de constitutions nationales, et apparaissent comme l'expression d'une société rurale archaïque. Dans le courant du 19^e siècle s'accroît l'espagnolisation du sud de l'Euzkadi avec la débasquisation de l'Alava et de la Navarre; dans le même temps se produit un important mouvement d'émigration avec le départ de 200.000 Basques vers le Nouveau Monde.

Développement et répression du mouvement national basque

Si l'Alava et la Navarre restent des régions d'économie agraire, marquées par le carlisme, les provinces atlantiques de Biskaye et de Guipuzkoa vont connaître au 19^e siècle un important développement industriel, avec l'exploitation du minerai de fer de Biskaye et des autres minerais, avec le développement jusqu'à l'époque récente de la sidérurgie bascoyenne, des constructions navales, des industries mécaniques, de l'imprimerie, de la papeterie en Guipuzkoa. Les provinces du sud de l'Euzkadi et notamment celles de Biskaye et de Guipuzkoa sont une des régions les plus riches et les plus industrialisées de l'Etat espagnol, attirant des travailleurs venus d'autres régions d'Espagne (ce mouvement d'immigration créant un risque de débasquisation, ayant à l'époque franquiste). Cependant, le pays basque connaît actuellement un problème de chômage important lié au déclin et à la

restructuration de ses industries traditionnelles; le taux de chômage est actuellement de 24 % pour l'ensemble des trois provinces de Biskaye, Guipuzkoa et Alava; il atteint 50 à 60 % parmi les jeunes.

C'est dans le cadre d'un pays industrialisé que se développe le nationalisme de Sabin Arana Goiri, né en 1869 en Biskaye, dans une famille carliste. Après avoir appris l'euskara et après des études supérieures à Barcelone, il va préconiser l'indépendance et la confédération des provinces basques; il crée le terme d'Euzkadi, comme l'« ikurria », le drapeau basque; il fonde en 1895 le Parti Nationaliste Basque, il meurt en 1903 après une œuvre très importante.

L'idéologie du PNB est nationaliste et séparatiste, en mettant l'accent sur le « race » et la religion, mais aussi sur la langue et l'histoire; le PNB développe une doctrine sociale, mais étrangère au socialisme, qui est celle de l'Eglise, et le PNB est en fait un parti démocrate-chrétien s'appuyant sur la bourgeoisie et soutenu par les chefs d'entreprises. Il développe également une doctrine anti-impérialiste et anticolonialiste, à une époque où l'Espagne perd de nombreuses colonies.

Après la mort de Sabin Arana, le PNB devient la principale force des provinces du sud de l'Euzkadi, avec une activité importante dans tous les domaines, relayée parmi les travailleurs par le syndicat ELA (Solidarité des travailleurs basques), créé en 1911. En 1918, sept députés nationalistes sont élus aux Cortes (Parlement); cependant le mouvement basque est persécuté par la dictature de Primo de Rivera.

En 1931, la République est proclamée à Eibar. Aux élections de 1931, les provinces basques envoient à Madrid une majorité de jeunes « abertzale » (patriotes) qui coopèrent avec les nationalistes catalans et galiciens. La Constitution de 1931 permet l'autonomie des régions, accordée à la Catalogne, mais refusée au pays basque.

Le projet de statut d'autonomie d'Estella (juin 1931) est repoussé par les Navarrais, accepté par les trois autres provinces, mais reste refusé par Madrid.

Lors du soulèvement nationaliste du 18 juillet 1936, les militaires rebelles échouent en Biskaye et en Guipuzkoa, mais triomphent en Alava et en Navarre aidés par les carlistes. En août 1936, Biskaye et Guipuzkoa sont séparées du reste de l'Espagne, coupés des provinces du nord en septembre. L'autonomie de l'Euzkadi est enfin reconnue par la République en octobre, le premier gouvernement est formé à Guernika, sous la direction d'Aguirre, se comportant en pouvoir totalement indépendant et souverain, soutenu tant par la bourgeoisie nationale que par la classe ouvrière.

Des assauts très durs sont lancés contre l'Euzkadi, marqués par la prise de Saint-Sébastien et de la majeure partie du Guipuzkoa à l'automne 1936, par le bombardement de Guernika, le 26 avril 1937, la prise de Bilbao en juin; en août 1937, les derniers « gudari » (soldats basques) se rendent aux Italiens.

Une très lourde répression va s'abattre sur le peuple basque, dont la langue et l'expression politique sont interdites. Après 1945, le gouvernement basque s'installe à Paris; malgré la participation des « gudari » à la Résistance, de Gaulle et les alliés laissent en place la dictature franquiste. L'essai de réinstaller des groupes de résistance en territoire espagnol va échouer, mais en 1959 apparaît une nouvelle résistance basque avec la création de l'ETA (Euzkadi Ta Askasuna = Patrie Basque et Liberté), mouvement socialiste révolutionnaire basque de libération nationale. Le développement de l'action d'ETA entraîne un durcissement de la répression franquiste, avec la proclamation à plusieurs reprises de l'état d'urgence, l'assassinat ou les tortures de combattants et militants basques.

La situation actuelle

La lutte d'ETA se développe à la fin de la période franquiste marquée par l'élimination du commissaire Manzanas en août 1968, par le procès de Burgos en 1970, par l'attentat contre l'amiral Carrero Blanco, dauphin de Franco, en décembre 1973, par l'exécution en septembre 1975 de deux membres d'ETA, peu de temps avant la mort de Franco, en novembre, qui n'interrompt pas la répression, appuyée par des groupes terroristes mis sur pied par la police espagnole. En 1975 ont lieu des affrontements entre la police et les commandos d'ETA; en 1976, des manifestations massives ont lieu pour l'amnistie, les droits démocratiques et l'autonomie; elles sont très durement réprimées. Les nationalistes basques jouent un rôle important dans les commissions ouvrières. Les partis de gauche nationalistes constituent un front commun.

En 1977 est rédigé un projet de statut d'autonomie d'Euzkadi. La constitution de 1978, qui prévoit la possibilité de statuts d'autonomie est cependant rejetée en Euzkadi par 65 % de non. Le statut d'autonomie d'Euzkadi est approuvé en octobre 1979 par 54 % de oui.

Mais ce statut ne concerne que trois

(Suite p. 30)

« L'HISTOIRE CULTURELLE DE LA BRETAGNE » A LA LOUPE

La lecture de Pascal Rannou (3^e partie)

Nous publions ce mois-ci le 3^e volet de la présentation critique par Pascal Rannou, de l'histoire littéraire et culturelle de la Bretagne, un ouvrage de grande importance publié l'hiver dernier. Cela donne un moyen à nos lecteurs de connaître et de juger cette œuvre, trop peu évoquée dans la « grande presse », et aussi de bénéficier de quelques uns de ses apports. (Voir aussi PB/PV n° 293 et 294).

Tome III :

L'Invasion profane

I. La Bretagne bretonnante (1870-1918)

a) Basse-Bretagne et Bas-Bretons (Y. Le Gallo) ; b) La culture bretonnante (J. Le Du et Y. Le Berre).

Deux études diamétralement opposées par le ton et la teneur des idées. L'enthousiasme, mais aussi la vigueur et l'indignation du tribun caractéristique ici encore Y. Le Gallo qui, après avoir retracé le cheminement des missions protestantes en Bretagne, évoque l'œuvre honteuse de « l'anticléricalisme jacobin » et du « combisme anti-bretonnant » pour les tenants desquels la « Bretagne eût été admirable si elle n'avait été peuplée des Bas-Bretons qui s'entêtaient à la demeurer » (p. 13) et qui parlaient « la langue des femmes, du confessionnel, de la prédication et aussi de la contre-révolution ». Le Gallo oppose le fanatisme aveugle de « La Pensée Bretonne » d'Y. Le Febvre où l'on « débattait d'idées, de lettres, d'arts — mais des conditions de vie des classes populaires, pas un mot » à la radicale inaptitude au sectarisme « d'Emile Masson et de la revue *Brug*, dont « chacun (des numéros) contient plus de substance humaine que l'entière série de la « Pensée Bretonne ».

Sans manichéisme, il ne ménage pas non plus les cléricaux qui, aux belles heures du combisme, ont beaucoup moins songé à défendre « La violence faite à la langue d'un peuple » que celle « faite à l'église » (p. 20). Il analyse avec sagacité le fait que si tant de Bretons soient passés, « dans de nombreux cas (...) de l'ignorance (...) à la conquête de l'agrégation » c'était surtout pour « se libérer de l'emprise ressentie comme carcérale de la langue originelle » (p. 36). C'est le propre de l'ethnocide que de rendre le locuteur honteux de sa propre langue en en faisant un symbole d'obscurantisme laissé analphabète dans son idiole maternel, ce locuteur songera dès lors d'autant moins à la défendre — il

le consacra plutôt — qu'il n'en connaît pas les subtilités syntaxiques et lexicales et que le breton ne représente plus que la langue de la ferme, de « l'indigence matérielle » et qu'il est utilisé par le clergé pour exalter la soumission morale. Incapable de s'élever socialement dans sa langue interdite à l'école et au service militaire, qui ne lui est d'aucune utilité pour les concours et les examens, le bretonnant en a honte et vise à nier son héritage le plus intime — cette langue maternelle — en refusant de la transmettre à ses enfants, prenant ainsi le relais de l'Etat. Il lui arrive aussi de se défaire de sa ganque en accédant aux plus hauts postes de l'administration française et francophone, et c'est avec dépens d'une identité première qu'il ne peut songer à réhabiliter. S'il ne s'élève pas, il sombre dans l'alcoolisme et le complexe d'infériorité... Combien de fois n'a-t-on entendu, en campagne, des gens auxquels je demandais si ils parlaient breton me répondre « neuboutoc'h ma hellan ». Triste réalité du génocide culturel que souligne Y. Le Gallo et que refuse d'admettre J. Le Du et Y. Le Berre.

Ceux-ci, en effet, affirment que si « l'école primaire de la III^e République est présentée comme répressive, assimilatrice et déculturante (...) il n'en reste pas moins vrai que, dans ses effets, l'école laïque satisfaisait un besoin d'instruction ressenti par l'immense majorité des bretonnants » (p. 42). Mais Le Du et Le Berre ne se demandent pas un instant si cette instruction n'aurait pas été plus, ou du moins aussi bénéfique en breton qu'en français, ou dans les deux langues. Il paraît évident pour eux que le français était « le vecteur linguistique du modernisme » (p. 46), sans vouloir se rendre compte que seul le contexte politique avait fait de ce dernier le véhicule des idées républicaines et laiques et du breton celui d'une réaction réactionnaire. Il y a donc pour eux des « langues de droite et des langues de gauche », ce que dénonce leur directeur Y. Le Gallo (p. 49) avec lequel ils sont donc en parfaite contradiction, et qui fusige donc « l'inépète maconnique » de ses propres collaborateurs.

Il est évident que les bretonnants accablés à hair leur langue en laquelle ils ne voyaient — et ne voient toujours, hélas, si l'on considère le peu de soutien qu'offre la classe paysanne et maritime à *Divan* — qu'un boulet intellectuel ont accueilli l'aliénation à bras ouverts... « Ar bezianted a gare o mistri skol » écrit Y. Le Berre, dans « Brud-Nevez » (pp. cit. p. 55), qui comme les Noirs d'Amérique amaient les esclavagistes auprès desquels ils combattaient... Le Berre et le Du en restent au stade d'une réflexion primaire, qui fut celle de M. Mc Donald : considérant des faits, ils se refusent à en analyser les causes, de manière à ce que cela ne gêne pas leur vision politique franco centrique.

Ils ont le culot d'affirmer que « l'alphabétisme et le monolinguisme de masse ont cessé en 1918, d'être les caractéristiques de la vie culturelle des bretonnants » (p. 42) alors qu'aujourd'hui encore 90 % de ces derniers sont parfaitement analphabètes dans leur langue maternelle ! Ils se félicitent des « progrès de l'alphabétisation » (p. 45). Sans spécifier — cela leur est sans doute naturel — que elle s'est faite uniquement en français, sans envisager qu'elle aurait pu et dû se faire aussi en breton ! Et ce sont ces gens-là qui écrivent (p. 44) : « Il faut se garder de toute schématisation » ! C'est peut-être de l'humour ?

On est stupéfait d'un tel mépris des souffrances provoquées par l'assimilation, d'un tel manque de chaleur humaine dans ce sociologisme froid, d'une telle hypocrisie de la part d'enseignants de breton qui manifestent sans pudeur leur satisfaction d'avoir vu notre langue être vouée à l'agonie... Une humble question à MM. Le Du et Le Berre : pourquoi ne démissionnez-vous pas de vos postes pour enseigner le français en Louisiane ? Le gouvernement français recrute, en ce moment, des instituteurs pour défendre la langue des amérindiens sociaux que sont les francophones en butte au... « vecteur linguistique de modernisme » qu'est, là-bas, l'américain ! Sans doute fallait-il laisser s'exprimer ces gens au raisonnement volontairement simpliste — ils ne sont pas si bêtes ! — bien qu'ils ne se soient pas fait scrupule d'écarter de l'ILCB d'autres contributions. Le Du et Le Berre, renégats à leur peuple, méritent certes leur patronyme — l'un est « noir » d'intentions, l'autre « court » d'esprit — mais une telle méchanceté est plus à plaindre qu'à blâmer.

II. Du cri à la chanson

- Père et fils, frères de la côte : 1. Les deux Corbière, Tristan Le Mal concu (Y. Le Gallo) ; 2. Les Amours jaunes devant l'analyse poétique (D. Martin) ;
- Saint-Pol, Roux le magnifique (D. Martin) ;
- Les Anthologies : 1. L. Tiercelin et le **Parnasse breton** ; 2. Un florilège nationaliste : le Barzaz, de C. Le Mercier d'Ern (J. Balcou) ;
- Chants, chansons et chansonniers : 1. F. Le Guyader et **La chanson du cidre** (Y. Le Gallo) ; 2. Deux « bardes » chansonniers : Botrel, Nibor (Y. Le Gallo, F. Méreau).

Une constatation que l'on peut souvent faire à la lecture de cette **HLCB** : les auteurs qui traitent de sujets voisins se répètent de temps à autre (D. Laurent et B. Tanguy, Y. Le Gallo et L. Le Guillou, l'écrit vrai ici dans l'étude sur Corbière où Y. Le Gallo et D. Martin évoquent l'étymologie du mot « An kokigneg » (p. 54 et 62). C'est moins grave que lorsqu'un auteur se

répète dans un même article, comme L. Le Guillou qui utilise deux fois l'anecdote de la nomination « in petto » par le pape de Lannennais au rang de cardinal (t. II, pp. 37 et 45), mais on peut penser que deux auteurs traitant un sujet identique devaient se concerter plus.

Y. Le Gallo déplore le mariage sordide d'Edouard Corbière avec la fille de son ami Puyo, de trente deux ans plus jeune que lui, union d'ouï sort un Tristan « mal conçu, sélectionné à contre-sens » (p. 52). D. Martin s'en tient à une analyse thématique des **Amours jaunes** : paysan marin, présence de la mort, temps, rhes — et à une vision discutabile parce que fondée sur des présupposés mythomaniaques : selon elle, « les résonances celtiques de (la) poésie (de Corbière) viennent aux images téléscopées, aux juxtapositions de rythmes, à la coexistence des contraires, ailleurs morneuses, ici naturelle » (p. 63). Que diable cela peut-il avoir de celtique ? Comment définir au juste le concept de celtité ? Ce concept existe-t-il encore au XIX^e siècle ?

Des pages intéressantes, cela dit, sur les confusions lexicales de Corbière dont Y. Le Gallo montre qu'il « connaissait passablement le peuple et admirablement le décor (bretons) » (p. 55) et dont D. Martin rappelle qu'il « savait remonter son écriture pour lui donner l'apparence de l'incube » (p. 64). Cette dernière évoque plaisamment la figure charismatique de saint Pol Roux et le mystère qui entourait les circonstances de sa mort : son chef-d'œuvre a-t-il disparu avec le sac de son manoir ou n'existerait-il pas ?

On lit avec intérêt aussi les contributions suivantes, même si les collaborateurs du **Parnasse Breton** paraissent plus soucieux d'hellénisme que de bretonnisme, comme le montre avec humour J. Balcou (p. 81) et même si la tentative de C. Le Mercier d'Ern pour « populariser l'idéologie du **Barzaz Brez** » s'inscrit dans le droit fil d'une celtomanie coupée du peuple. Truoculence et causticité caractérisent encore le propos d'Y. Le Gallo qui, analysant la Chanson du Cidre de F. Le Guyader, ironise sur ces « quelques milliers d'alexandrins (...) avec rime riche, exacte césure à l'hémistiche, érudition de clinquant et nullité d'inspiration » (p. 80) avant de ne donner à Botrel et à Nibor — son hémologue marin — que la place qu'ils méritent.

III. Deux maîtres du régionalisme

- A. Ch. Le Goffic, B. A. Le Braz (J.A. Le Gall).

IV. A l'école de la Bretagne

- Au miroir de l'ère : Loti, Hérédia, Gide, Proust, Suarès (B. Duchâtelet) ;
- La classe des rêves (J. Balcou).

Avec une conviction sans faille et une argumentation nourrie, J.A. Le Gall resuscite pour nous les figures de Ch. Le Goffic et d'A. Le Braz, qui méritent mieux que l'oubli qui ou les ont sombrés « Le Goffic, nous rappelle J.A. Le Gall, fut à pans le créateur boulesverse de la déchéance de ces territoires parqués dans de véritables ghettos de misère. Ils les vit abandonner



T. Corbière

progressivement (...) leur identité bretonne, mais sans être capable (...) de compenser cette disparition tragique par autre chose. A la déchéance matérielle succédait une rapide déchéance morale d'abord, puis physique (alcoolisme, prostitution). Aussi le destin de ces épaves (...) ne pouvait-il être que tragique. Comme celui des tristes héros de **La Poyse** » (p. 98). Une page vibrante que feraient bien de méditer MM. Le Du et Le Berre, pour leur apprendre à vérifier les bienfaits du « modernisme » en Bretagne et de son « vecteur linguistique » ! Pour leur donner — sans jeu de mots — une bonne leçon d'humanité !

Le reproche fait précédemment (1^{er} partie) à MM. Ségalen, Vier et Gutton peut concerner aussi B. Duchâtelet, dont la démarche et le style sont d'une rigueur et d'une vigilance sans faille, « excepté celle constituée par la p. 121, à ce point gorgée de citations que les descendants de Suarès pourraient demander des droits d'auteurs à l'universitaire brestois ! De fait, si Gide, Proust, Hérédia et Suarès jettent des regards de sympathie sur la Bretagne, celle-ci ne leur sert guère qu'à alimenter leur imaginaire, ce qu'on ne saurait d'ailleurs leur reprocher, nobilissime et création artistique étant indissociablement liés. Seul Loti paraît concerné par la réalité humaine de notre pays. La Bretagne de Suarès tourne au dépliant touristique, celle d'Hérédia à la carte postale. Mais l'étude est sérieuse, documentée, et intéressera ceux que la littérature « interpellé », qu'intéressera aussi la brève étude de J. Balcou sur une littérature pour la jeunesse marquée au sceau du manichéisme et de l'aneudotique.

V. D'une civilisation à l'autre (M. Le Lannou)

Il s'agit ici d'une des seules études où le mouvement breton soit évoqué, du PAB (p. 131) à l'UDB (p. 147) en passant par le CELIB (p. 133). Un passage essentiel (p. 132), rappelant l'œuvre de l'abbé Gautier, dépeint, après J.A. Le Gall et Ch. Le Goffic, la misère des Bretons parisiens de force (p. 132) et soulève sagement l'attention de MM. Le Du et Le Berre, dont la concep-

tion des « lumières françaises » paraît bien isolé dans cette **HLCB**... Le Lannou montre bien que le « régionalisme sentimentale » de jade « se borne à des revendications de l'ordre historico-sentimental » (p. 131). On le suit moins quand il souligne que les manifestations paysannes des deux dernières décennies sont « bien plus agricoles que bretonnes » (p. 135). Certes, le paysan breton ne défend guère une culture qu'il considère comme un frein à son élévation, mais « Bagad ar CRSD » et « Ergann Montrouez » n'ont tout de même pas été écrits par des universitaires...

Relevons chez M. Le Lannou, une bonne contradiction. Il note que « les festoù-noz destinés à ramener une communauté mourante (...) ont une tradition, le vêtement (mais) en aucune manière l'inspiration » (p. 138), puis que « le succès des festoù-noz chargés de restaurer une vie communautaire (...) apparaît comme le témoignage d'une conscience retrouvée (p. 146). Ce qui signifie l'exact opposé de la pensée précédente. Peut-on concevoir une « conscience retrouvée » sans « inspiration d'une tradition » ? Comme qui — c'est rassurant ? — on peut être professeur au Collège de France et dire des bêtises — mais pas seulement, bien sûr, encore que seul un spécialiste puisse discuter l'article de M. Le Lannou, qui m'a paru dense et riche.

VI. La Bretagne et la religion (M. Lagrée)

Il serait inconcevable de traiter de l'une sans mentionner l'autre, même si « ar brezhoneg hag ar feiz » zou breur ha c'hoar « Breiz » constitue un slogan dépassé. M. Lagrée brosse tout d'abord, avant de s'intéresser aux manifestations collectives de la religion chez nous, un portrait de ses individualités les plus marquantes, telles le fascinant J. Turmel, « historien des dogmes » et prêtre athée ; G. Le Bras, fondateur de la sociologie religieuse, et bien sûr J. Daniélou, haute figure de la pensée bretonne.

Il se penche ensuite sur le rapport entre église et langue bretonne, rappelle les démêlés de l'abbé Perrot avec la censure épiscopale, démentés qui trouveront leur ultime avatar dans le conflit qui opposa récemment le **Bleun-Brug** et Mgr Barbu à propos de la pièce sur M. Le Nobletz. Après Y. Le Gallo, il démystifie la soldatesque action militante du clergé en faveur de la langue bretonne, souligne le rôle novateur qu'eut la JAC dans le domaine de la réflexion chrétienne, évoque enfin les deux « hypostases opposées du (...) catholicisme contemporain » : l'hot intégriste de Kenznen, dont il dénonce la supercherie avec des arguments sans faille, et l'expérience de B. Besret à Boquen, à ce point ouverte sur le monde qu'elle suscita les foudres de la hiérarchie (pp. 167 et 168).

Une étude remarquable et essentielle pénétrée de réflexions fines — « La guerre scolaire est au fond la chouannerie poursuivie avec d'autres moyens » (p. 161) — et des questions saines : « Existe-t-il une spécificité bretonne en matière de religion ? (p. 171) » — qu'aurait pu se poser les littéraires ! On notera toutefois que « La

Bretagne et la religion» concerne exclusivement le catholicisme... Peut-être aurait-il fallu inclure à cette étude celle qu'y. Le Gallo consacre aux missions protestantes (pp. 6 à 12) et le paragraphe de sa posture consacrée à la religion (pp. 386 à 392).

VII. La littérature de la langue bretonne au XX^e siècle

a) Du début du siècle au second après guerre : les hommes et les œuvres (F. Morvanou); b) Les œuvres et les thèmes des derniers générations (Y.B. Piriou); c) La langue bretonne en l'an 2000 (F. Morvanou).

VIII. Langue, culture et littérature galloises au XX^e siècle (G. Morin)

Ces chapitres fondent l'une des contributions les plus indispensables de **HLCB**. Contrairement — et c'est fort bien ainsi — à l'optique de Le Du/Le Berre qui, précédemment, dans le tome II, se sont refusés à une hiérarchisation en auteurs importants ou secondaires (... qui n'aurait fait que refléter leurs goûts personnels au détriment de l'objectivité de leur description) (p. 50) — on a vu, en effet, en quoi consiste l'objectivité de leur analyse quant au « progrès des lumières » en Bretagne ! — Morvanou retracé les existences de nos plus importants « poètes nationaux » en jetant sur eux le regard de la tendresse : Y.B. Calloch, F. Vallée et M. Mordiern, R. Hemon, les « novices du père Wilfried Muller », L. Herrieu, Y. ar Gow et F. Le Lay défilent ainsi sous nos yeux, animés par la plume alerte d'un exégète parfois un peu trop lyrique — « Le dieu de l'inspiration n'a pas eu pour (nos auteurs) les mêmes faveurs, mais tous ont été touchés par la grâce » (p. 178), écrit-il ainsi entre autres exemples de phraseologie — mais toujours efficace.

F. Morvanou dénonce de façon douce-amère les soi-disant « bienfaits de la scolarisation » et de l'alphabetisation en français (p. 176), fait preuve d'humour quand il évoque les « messes motets » (dités) FLB (français-latin-breton) (p. 177) et surtout fait preuve de lucidité quand s'interroge sur certaines exagérations des pères de la littérature d'expression bretonne. Étaient-il nécessaire de traduire, comme l'ont fait Mordiern et Vallée, « proposition subordonnée circonstancielle comparative » en breton ? Fallait-il, comme les ouvriers de **Gwa Iarn**, créer à leur suite une littérature sans « disposer de l'appui d'un pouvoir politique » (p. 204) ?

L'étudion de l'ancien directeur de « **Pob-Vreizh** » est grande, mais, contrairement à celles de J. Vier et d'A.P. Ségalen, elle n'est encombrée d'aucune fausse modestie et elle concerne directement le propos de **HLCB**, écrire en breton étant forcément un acte militant, à une époque où cela constituait un défi à diktat fascinant de l'Éducation nationale française, que glorifient ailleurs Le Du et Le Berre. Savez-vous que le grand-père de R. Hémond, enfant trouvé, fut appelé d'office « Nemo » — en latin : personne, comme le capitaine du **Nautilus**... troublante pers-



Mordiern, Aboezen, Vallée, Hémond.

pective pour le futur défenseur d'une langue tabou ! —, que le prénom de Malmanche, mal graphié par l'état civil, fut rétabli dans sa bonne forme par... le service militaire ; que l'auteur de **Gurvan** dépensa beaucoup d'énergie pour concevoir une machine à... fabriquer les nouilles ?

Anecdotes graves — sur la maladie de S. Riou, le sacrifice de Calloch — et plaisantes illustrent une réflexion toujours approfondie qui, si elle s'interroge sur l'absence totale de contact entre certains bretonnants et le peuple, sur le fanatisme d'un R. Hémond, dont la passion obnubilait la lucidité, tâche avant tout de comprendre les hommes, non de les juger. Notons toutefois que F. Morvanou gratifie injustement Malmanche d'un « sic » qui suit le mot « mystère » ; telle était, en effet, l'orthographe médiévale du mot (p. 193). Notons aussi qu'il critique, p. 213, « des compositions où l'âme bretonne était censée s'exprimer à travers de mièvres poncifs, toujours les mêmes (les clochers à jour, l'ajonc et la bruyère...) » alors qu'il en pense, à la page suivante, « l'idiome fleurant bon l'ajonc et la bruyère » qu'est le brezhoneg !

Par contre, l'auteur de la **Méthode Assimil** en langue bretonne aurait été mieux inspiré de se fracturer l'index plutôt que d'écrire sa discutable oraison funèbre de notre langue (p. 251), où il ne fait que répéter sa critique du breton écrit actuel, à la syntaxe plus française que celte déjà formulée à propos de J. Riou (p. 223), où il digresse longuement sur... Grégoire de Tours (!) et où il ne propose finalement aucune perspective. S'il ne croit plus au combat pour la langue qu'il illustre si généreusement durant des années, pourquoi Fanch Morvanou n'a-t-il pas laissé à Y.B. Piriou le soin de spéculer sur « la langue bretonne en l'an 2000 » ?

De fait, Piriou retracé avec dynamisme et tonicité l'aventure des revues telles « **Al Liamm** » et « **Bud** », des stages et des camps, des auteurs comme Keineg, A. Duval et Hélias qui ont, depuis la guerre, repris le flambeau d'une « défense et illustration de la langue bretonne ». Sa démarche est comparable à celle de G. Morin, dont l'étude vient à point nommé pour nous rappeler que, comme au Moyen-Âge, mais sans latin cette fois, « Bretagne » est toujours « à trois voix ». Or le parler gallo — car c'est de lui qu'il s'agit — fait souvent figure de parent pauvre des revendications bretonnes. Il ne faudrait pas pourtant qu'il subisse l'impérialisme du

breton comme ce dernier a subi celui du français ! Songeons donc à réclamer le trilinguisme officiel, comme au Val d'Aoste et au Luxembourg, et à ouvrir les colonnes du **PB** aux écrivains galloises !

IX. La vision narrative

a) Une anachronisme : Villiers de l'Isle-Adam (P. Besnier) ; b) Thèmes privilégiés des narrateurs bretons (E. Prigent) ; c) Le décor breton chez les romanciers non breton (Y. Chevrel) ; d) Le genre autobiographique : parole et récit (J. Bolcou).

L'étude sur Villiers de l'Isle-Adam est hélas trop rapide pour apporter grand-chose à quiconque ne connaît pas l'auteur des **Cortes cruels**, dont la place dans cette **HLCB** est d'ailleurs contestable, vu qu'il s'est vite empressé, une fois vué à la vie parisienne, d'oublier son pays d'origine, auquel il n'a guère consacré que deux ou trois textes, dont le célèbre « Intersigne ». Mais c'est hélas à Y. Chevrel et E. Prigent que l'on doit l'un des plus retentissants « ratés » de **HLCB**. Le premier, après avoir de belle manière fustigé « la politique criminelle » (p. 273) de l'État français — encore une pierre dans le jardin de notre couple Le Du/Le Berre ! —, répertorie des centaines de titres et d'autres « bretons » — entendons : nés en Bretagne, ou y vivant — pour dresser un catalogue thématique de leur inspiration : langue, histoire, mythologie, éléments, mort... Si fouillé qu'il soit, ce catalogue est forcément incomplet. Et fallait-il vraiment citer tel ouvrage de Mohr parce qu'il s'y trouve une phrase avec deux mots de breton (« **D'ar gwel**, ma jolïe ! »), tel autre de P. Guinard parce qu'il y joue sur l'étymologie de « **Tom Cost** (sic) » (p. 271) ? Je n'ai pas lu, à ma grande honte, le dixième des livres cités par V. Chevrel qui sacrifie hélas à une esthétique de la quantité aux dépens d'une analyse approfondie qui eût étudié quelques auteurs bretons par la chair ou le sexe — Y. Elleouët, par exemple — plus que par l'anecdote.

On relève le défaut identique et inverse chez E. Prigent : même frénésie de titres, même critère purement anecdotique — à ceci près que le propos concerne ici les écrivains de l'hexagone évoquant notre pays. Mais on a l'impression ici que la moindre crotte de mouche pondue par nos plumeurs persistents est recueillie comme une manne céleste honorant la Bretagne... Or, que nous importe que Beauvoir « ait vu » que quelques Bretonnes « maquillées sous leur coiffe en pain de sucre » (p.

290) ? Si Colette « a été beaucoup plus sensible aux paysages qu'à ceux qui vivent dans (cette) région », pourquoi diable en parler ? C'est forcer le trait que de révéler la toponymie pseudo-bretonne de **l'île aux trente cercueils** et de **Nestor Burma dans l'île** (p. 297) ou d'affirmer que, dans **La Côte sauvage** de S.R. Huguesin, « La Bretagne domine (...) non seulement par la présence d'une « vieille Bretagne en coiffe » (...) mais surtout dans l'atmosphère onirique » (p. 296), ce qui est reprendre le cliché, qu'à la vie dure depuis Chateaubriand, d'une Bretagne pourvue de rêve mais d'aucune réalité charnelle. Seul Kerovac, dont « La rencontre (...) avec la Bretagne est beaucoup plus la rencontre avec des gens, des êtres vivants dans le quotidien, qu'une vision de paysage ou un retour attendri au pays ancestral » (p. 299) échappe ici à l'anecdote superficielle. Aussi n'est-on pas convaincu quand E. Prigent affirme que « La Bretagne n'apparaît pas comme une variante folklorique du désert provincial français » (p. 301) tant les auteurs entrevus par lui donnent justement l'impression du contraire... « La Bretagne des romans est étape, escalade » (p. 293). Fallait-il donc en parler ? C'est faire trop d'honneur au pansianisme et à ses regards passagers sur notre pays. Y. Chevrel et E. Prigent ont abattu une besogne qui force l'admiration, mais une approche conceptuelle de la « bretonité » littéraire leur eût permis peut-être de distinguer l'essentiel de l'accessoire.

J. Balcou rappelle la polémique cheviline qui opposa naguère Hélias et Grall, auxquels il ajoute Robbe-Grillet, dont on pourrait aussi se demander ce qu'il fait ici, mais chez lui, ajoute J. Balcou, « La fragmentation simplifiée et le discontinu du récit offrent autant de troupes par où l'expérience bretonne investit la fiction à venir » (p. 305). Soit !

X. La vision poétique

a) La vision lyrique (D. Martin) ; b) La vision surréaliste (Ch. Prigent).

Prétendre pouvoir donner, en neuf pages, une étude comparative de poètes aussi différents que Jacob, Briant, Robin, Vanier, Cadou, Perros, Guillec, Hélias, Grall, Le Gouic, Keineg et Le Mien relevait de la gageure — aussi D. Martin, qui a du mérite à embrasser une telle entreprise, n'a-t-elle pu que se condamner au superficiel, d'autant plus que, là encore, le catalogue thématique (n'y a-t-il pas d'autres ressources que le thématisme pour analyser des textes ?) concerne nos clichés mythico-bretons... Une citation de Keineg (p. 311) est faussement attribuée à **Hommes liges des talus en transe** alors qu'elle provient d'**histoires vraies**. Pourquoi le Brestois, Quessel, spécialiste inspiré de la poésie contemporaine, n'a-t-il pas participé à **HLCB** ?

Ch. Prigent s'en tient lui aussi au simple critère géographique, annexant ainsi Perret, Jarry et Vaché à l'imaginaire breton de par leur origine. Il analyse ensuite Breton, Gracq et Fourré. Le premier se sert plutôt de la Bretagne à des fins personnelles, mythologiques et fantasmagiques, comme Chateaubriand et les auteurs observés par B. Duchâtelet, même s'il évoque



Les débuts de la tradition maritime dans le cinéma français : **Finis Terrae** (1929), de Jean Epstein (photos HLCB).

joyliment « la bouleversante cornemuse conçue en des temps toujours reculables pour épouser les mouvements du cœur auquel elle s'applique étroitement » (p. 323) — ce qui nous change des mièvreries de Hérold ! Jugé « marginalement breton », J. Gracq nous semble abusivement annexé à la « Matière de Bretagne » — N'a-t-il pas répondu, en 1975, à un questionnaire de la revue « **Bretagnes** » sur le rapport entre littérature et bretonité, qu'« en (sa) qualité d'Angévin (il) ne (se) sentait) pas concerné » ? L'auteur nous fait découvrir l'Angévin Maurice Fourré, Breton par la toponymie de ses œuvres et la liste des... plats bretons qu'il y aligne. Du point de vue qui nous occupe, une contribution discutabile donc, mais solide et intéressante quant à la littérature française.

XI. La répression artistique

a) Vers un art breton moderne, réussites et échec (R. Le Bihan) ; b) La musique bretonne contemporaine (R. Abjean) ; c) Bretagne et cinéma (S.A. Le Gall) ; d) La Bretagne dans la littérature enfantine et la BD (R. Ory).

La musique est réduite à la portion congrue — sept pages — alors qu'elle était déjà absente des deux premiers tomes — R. Abjean est pourtant un grand spécialiste de la question. A-t-il dû se limiter ? R. Le Bihan a la sagesse d'éviter l'écueil de l'étudion, comme il le signale (p. 340) et se contente d'évoquer les figures, à ses yeux maîtresses, que sont celles de Frélaud, Dilasser, Tal-Coat ou Chevallier Kerven. Il retracé l'aventure passionnante des Seiz-Breur et montre comment les tentatives d'innovation se sont heurtées à l'immobilisme ambiant (p. 318, 350). Bizarrerie, il porte au pinacle le fascinant Mordrié qualifié par lui de « plus pénétrant (...) des partisans d'un renouveau natio-

nal » (p. 335) puis d'« ardent » (p. 339) et d'« hardi » (p. 348). J.A. Le Gall, aussi efficace ici que sur Le Goffic et Le Braz, analyse les chemins opposés du cinéma breton (ou français en Bretagne) : celui des « bécasinades affligées » qu'illustre une tradition s'étendant de « Tout va très bien, Mademoiselle la Marquise » aux « pauvres piaillements du **Cheval d'Orgueil** » (p. 367) ; celui du respect humain que représente un courant inauguré par J. Epstein qui, dans **Finis Terrae**, fait en 1929, jouer les habitants d'Ouessant et que perpétue R. Vautier qui « considère qu'il parle autant de la Bretagne en promenant sa caméra libre dans les Aurès (...) qu'un Chabrol traînant la sienne en pays bigouden » (p. 371). A cela on répondra que Vautier parle plus en effet de la Bretagne que Chabrol, même s'il ne la cite pas dans **Avoir vingt ans dans les Aurès...** on frise ici la démarche conceptuelle qui a manqué à **HLCB** et que n'ont entreprise que certains collaborateurs, tels G. Kouskoff, M. Lagrée et J.A. Le Gall donc... l'ouvrage s'achève sur la fraîcheur d'une étude consacrée à la BD, où P. Ory dénonce « le discours réactionnaire et pansian » de Bécasime, diacène les tendances « marchalistes » de la revue **Oleole**, souligne le « rapport vague » d'Astérix avec l'Armorique et considère avec sympathie les visions moins folkloriques et plus politiques d'un Bilal ou d'un Fournier. La longue postface d'Y. Le Gallo fait le point sur différents aspects de la civilisation bretonne en cette fin de millénaire : vêtement, langue, religion, argent... tendant ainsi la perche à son successeur d'une **HLCB** qui verrait le jour dans trente ans !

Fin le mois prochain : **Jalons pour une synthèse de l'HLCB**



BLEIZI RUZ « Pell ha kichen » (ADP 084, Adipho Distribution).

Silencieux depuis « Klask ar Plac'h » paru à la fin de 1985, les Loups Rouges sortent de leur réserve.

Bleizi Ruz, c'est, vous le savez, un groupe mythique en Bretagne. Les loups partent de ces pionniers qui, dans les années 70, ont été les acteurs de ce que l'on a appelé la vague celtique. Le groupe d'aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec ceux des débuts. Il a connu de multiples transformations. Dans sa forme actuelle, Bleizi Ruz est composé de 4 musiciens. Pierre Crépillon, le transfuge de Gwerz a déjà quitté la meute, mais les trois piliers du groupe sont toujours bien là, Ben Greach, Loïc Le Borgne et Eric Liorzou, rejoints, à la bombarde, par Bernard Guillien.

Les Bleizi Ruz sortent du bois, mais ils ne hurlent plus. Enfin, je veux dire que le disque qui sort aujourd'hui, « Pell ha kichen » est exclusivement instrumental.

« Pell ha kichen ». Avec un tel titre, le disque se présente forcément sous la forme d'un voyage. Finies les traditionnelles face A et B. Elles laissent la place à un bien moins conventionnel aller-retour... S'agit-il là de la principale originalité de ce nouvel enregistrement du groupe ? Quoi qu'il en soit, même si l'on peut penser que 1988 ne restera pas gravé dans les mémoires comme un grand cru Bleizi Ruz, l'ensemble se laisse écouter très agréablement. A noter, ce qui ne plaira sans doute pas à tout le monde, la grande place réservée au synthétiseur. Cela donne pourtant les plages les plus intéressantes du disque, mais c'est là une appréciation toute personnelle.

Retenez votre respiration. Plongez. Voilà, vous êtes tout de suite dans le bain avec « Apnée », un titre qui a, paraît-il, mené la bombarde et l'ordinateur au bord de l'apoplexie... Un morceau très « coule »...

Un peu plus loin, « Eur han goude koan » voit également se répondre synthé et instruments traditionnels : un très beau thème, ce que le titre ne laisse guère deviner.

Sur le chemin du retour, également, plusieurs morceaux accrocheurs : « Pell ha kichen », « Kassadem » et surtout « An diou Vaeuz » remake musical et breton de Docteur Jehill and Mister Hyde !

Diagnostic final : déconseillé aux puristes, mais intéressant à plus d'un titre...

DISQUES

TRI YANN « Le Vaisseau de Pierre » (PG 900, disques Marzelle, distribution Phonogram).

Avec les Tri Yann, inutile de prendre des précautions : il y a bien longtemps que les partisans purs et durs de la tradition se sont fait une raison. Ils n'embarqueront pas sur le « Vaisseau de Pierre ». Tant pis pour eux...

La sortie du « Vaisseau de Pierre » était attendue. N'ayons pas peur des mots, c'est un événement, même si ce n'est pas, contrairement à ce qu'affirme la plaquette de présentation, « le premier double album breton consacré à une création musicale ». Alan Stivell et sa « Symphonie celtique » étaient déjà passés par là, à la fin des années 70.

Dix ans plus tard, les Tri Yann reprennent le flambeau d'une création musicale bretonne ambitieuse et conquérante. Ils mettent dans la balance la notoriété d'un groupe qui n'a jamais connu de baisse d'audience, malgré les fluctuations d'une mode capricieuse par définition. Ainsi que des moyens considérables : le studio d'enregistrement le mieux équipé d'Europe, une foule de musiciens, deux chorales, un bagad, une bibliographie sérieuse, Gilles Servat mobilisé pour les textes en breton, René Abjean pour la direction des chœurs.

Interviewé par Etienne Gasche, Jean-Louis Jossic explique en détail, dans ce numéro du *Peuple Breton*, la genèse du « Vaisseau de Pierre ».

Résumons en disant qu'ils sont partis d'une BD de Christin et Bidal, des orfèvres en la matière, pour écrire ce qu'il est convenu d'appeler une « Gwerz fantastique contemporaine ». Gwerz ou Opera rock celtique ? Peu importe l'étiquetage, le breuvage est fameux. L'attente a été longue, mais l'espérance est comblée.

Présentée sous la forme d'une narration, empruntant les chemins d'une progression dramatique, à la manière des chansons sur feuilles volantes vendues par les colporteurs en Basse Bretagne, l'œuvre alterne plages de quêtude et morceaux de bravoure.

Plogoff n'est pas loin dans cette histoire de village en butte à la convoitise de promoteurs qui veulent y construire une manna (pieds dans l'eau, evel-just).

Après avoir tenté de résister, les habitants de Tréhoët décident de démanteler et d'embarquer sur le Vaisseau de Pierre, le château du village, qui prendra la mer, escorté d'une flottille de chalutiers.

On n'est pas très loin, non plus, des origines mythiques de la Bretagne, ces fameuses auge de pierre, qui menèrent jusqu'à nos rivages, les pères fondateurs.

Et enfin, on touche du doigt l'exil, lot commun de générations entières de Bretons, et qui frappe de plus belle aujourd'hui.

Pierre MORVAN



LE VAISSEAU DE PIERRE
GWERZ FANTASTIQUE CONTEMPORAINE
ALBUM COMPOSÉ D'ANNELES BRICARD, MARCO POLO, CHRISTIN ET BIDAL
PREMIER DOUBLE ALBUM BRETON CONSACRÉ À UNE CRÉATION MUSICALE
QUI SE SONT DÉVELOPÉS À TRAVERS LES ANS ET LE 12 FÉVRIER 1988

Bref, un savant mélange de légende, d'histoire et d'actualité, tout comme s'y mêlent intelligemment tradition musicale et rythmes contemporains : c'est bien pour cette Bretagne-là que nous nous battons.

Avec une telle histoire, chantée tour à tour par Jean-Paul Corbineau et Jean-Louis Jossic, il y a bien sûr de nombreux temps forts.

Difficile de tous les citer, car le disque ne contient pas moins de 20 titres : « Digoradur », une ouverture très rock avec une intro puissante à la bombarde, « With a bang tow row row », un chant que ne renierait pas les matelots de la Navy, « Quemboi » chanté en créole, sur des rythmes africains, par un travailleur antillais brossé sur le chantier de la manna, « le plus dur métier » une très belle complainte des « vrais travailleurs de ce pays ».

Et puis aussi, et surtout, ces morceaux « magnifiques ou « cohobitent » l'Ensemble Choral du Bout du Monde, les Kanen an Orant, la formation en bagad et le rock des Tri Yann, « Cantic war sujet an anao », le « Chant des Anciens », le « Départ des gens de Tréhoët », autant de titres superbes, puissants, impressionnants.

Mais le « Vaisseau de Pierre » n'est pas seulement une réussite musicale. C'est aussi, on l'a dit, une entreprise importante, et les risques pris sont à la hauteur des moyens déployés.

Il dépend de chacun d'entre nous que l'essai soit transformé. Les Bretons, disons-nous, doivent prendre leurs affaires en main. Cela est vrai aussi dans le domaine musical. Le résultat de l'opération « Vaisseau de Pierre » que les Tri Yann ont eu le courage de mettre en route dépend de nous tous. Il sera lourd de conséquence pour l'avenir de la création musicale bretonne. Il y a des doubles albums des compact-discs, des cassettes : ils doivent se vendre. Il y a un spectacle, pour lequel l'investissement est très lourd : il doit tourner, attirer du monde. Bref, faisons en sorte que le « Vaisseau de Pierre » ne se transforme pas en galère, en naufrage financier...

GWERZ : interview express



Le Peuple Breton : D'où vient Gwerz ? En quelques mots, pouvez-vous faire l'historique du groupe.

Gwerz : La naissance du groupe date de 1981. Habitant tous dans le Centre-Bretagne, nous, Erik, Patrick, Soig et Pierre Crépillon, nous retrouvions dans les cabarets pour « bouffer ». Nous avons eu un jour une proposition pour un concert de musique bretonne dans la région de Carhaix, avec cette formation. À l'issue du concert, nous avons trouvé la démarche très intéressante et nous avons continué à travailler sur le répertoire des gwerziou et soniou. Nous avons ensuite demandé à Jacky de se joindre à nous et de là, Gwerz était né !

Youenn Le Bilhan était déjà le luthier du groupe, il a tout naturellement remplacé Pierre à la suite de son départ pour Bleizi Ruz, en 1984.

Le P.B. : Et d'où vient le « son » Gwerz ?

Gwerz : La spécificité du « son » Gwerz est due :

- au mélange de la voix d'Enik et des bombardes et binious plus graves qu'à l'ordinaire et concus par Youenn Le Bilhan ;
- à la naissance d'un nouvel instrument élaboré également par Youenn : le « piston » hybride, entre la bombarde et le hautbois baroque ;
- au travail électro-acoustique de Jacky et Soig sur la sonorité des instruments à cordes : utilisation des différents effets électroniques donnant un « climat » particulier selon les morceaux interprétés ;
- aux arrangements élaborés sur la « matière » traditionnelle sans pour cela la dénaturer.

Ce « son » Gwerz vient aussi des différentes influences musicales de chacun d'entre nous, allant des musiques ethniques : jazz, folk, etc...

Le P.B. : La langue bretonne oupe une place importante

dans votre répertoire... C'est important ?

Gwerz : Le breton est la langue du Centre-Bretagne, il est donc évident pour nous de chanter dans cette langue. Les cultures populaires sont les grandes oubliées du monde moderne. La langue bretonne, langue surtout parlée en milieu rural, n'a donc pas la place des langues des cultures dominantes. Il appartient notamment aux artistes de la mettre sur le devant de la scène, sans forcément utiliser un discours politique. On peut parler de militantisme culturel.

Le P.B. : Peut-on vivre de sa musique en Bretagne ? Ça marche comment pour Gwerz ?

Gwerz : La Bretagne regroupe le plus grand nombre de musiciens professionnels de toutes les régions de l'hexagone. Il existe donc un intérêt du public pour cette musique. Néanmoins, il est souvent nécessaire de diversifier ses pratiques musicales (formation de concert, fest-noz, petite formation pour cabarets...). Concernant Gwerz, notre audience va en s'accroissant et le public réserve un bon accueil à nos enregistrements. Cependant nous pouvons regretter de ne jouer qu'en Bretagne et à l'étranger et jamais dans le reste de la France.

Le P.B. : Quel avenir pour le folk ? Pour la musique bretonne ?

Gwerz : La musique bretonne étant une des formes d'expression de la culture bretonne, elle aura toujours une audience vis-à-vis du public local puisque correspondant à une réalité ethnique. Le folk est plutôt un phénomène de mode et s'il y a eu parfois des rapports entre musique traditionnelle et folk, la première semble aujourd'hui en meilleure santé.

On remarque depuis deux ou trois ans un nouvel essor de la musique bretonne favorisant la qualité musicale dans une plus grande mesure que dans les années 70.

Le P.B. : On vous compare parfois à Stivell, parfois aux Chieftains.

Qu'en pensez-vous ?

Gwerz : Nous en sommes flattés, car pour nous Stivell et les Chieftains nous apparaissent comme les têtes de file de leur mouvement musical.

Le P.B. : Quels projets pour Gwerz ?

Gwerz : Nous avons en projet l'enregistrement d'un 45 tours avec des morceaux plus propices au passage dans les médias. Nous venons aussi de terminer le tournage d'un court-métrage réalisé par Jean-Charles Huitorel et produit par l'ARC de Quimper, sur Gwerz et la musique traditionnelle, duquel nous pourrions extraire deux clips musicaux.

Enfin, nous avons pas mal de projets pour l'étranger.

Recueilli par P. MORVAN

GWERZ A PAIMPOL LE 14 AOÛT

Incontestablement, le groupe Gwerz est, avec Alan Stivell, ce qui se fait de mieux en matière de musique traditionnelle bretonne, jusqu'à présent.

Leurs deux premiers disques sont deux petits chefs-d'œuvre, couronnés à juste titre par le Triskell d'Or et le Grand Prix de l'Académie Charles Cros. Et chacun de leur concert, un moment d'émotion unique et intense.

Ce qui se dégage alors, voguant entre les sons et les images, est une sorte de ferveur qui vous fait découvrir, en regardant autour de vous, la Bretagne et ses paysages.

Gwerz, c'est la musique bretonne réinventée, à (re)découvrir d'urgence.

Gwerz se produira en concert le dimanche 14 août (21 h), à la salle des fêtes de Paimpol (quai Loti), à l'initiative de la section locale de l'Union Démocratique Bretonne.

Une manifestation patronnée par RBO, Radio Breizh Izel (93 Mgh).

22 juillet, fest-noz à Plouézec

Avec Kalon Vreizh, Annie Ebröl, Marus et Bovel... organisé par Clima.

FÊTES

Calendrier

- Juillet**
- 10. PONT-L'ABBÉ 29, fête des brodeuses.
 - 14. PLEUMEUR-BODOU 22, fête folklorique de Kerduel.
 - 17. PAIMPOL 22, fête des Terre-Neuvas.
 - 13 au 17. PLOZEVET 29, festival international de folklore.
 - 17. MUZILLAC 56, fête de Pen Mur.
 - 17. FOUESNANT 29, fête des Pompiers.
 - 17. SAINT-MALO 35, fête du Clos Pouler.
 - 18 au 24. QUIMPER 29, festival de Cornouaille.

AOÛT

- 7. PONT-AVEN 29, fête des Fleurs d'ajonc.
- 7. SAINT-BRIAC-sur-MER 35, fête des Moutettes.
- 6. LORIENT 56, championnat national des Bagadou.
- 7. PLUNERET 56, noce bretonne.
- 5 au 14. LORIENT 56, festival interceltique.
- 6. LORIENT 56, championnat national des Bagadou.
- 13. PERROS-GUIREC 22, fête des Hortensias.
- 15. PLOMODIERN 29, festival folklorique de l'Aven.
- 14. BEUZEC-CAP-SIZUN 29, fête des Bruyères.
- 16. PLOMODIERN 29, festival folklorique au Menez-Horn.
- 15. BANNALEC 29, festival folklorique des Gamets d'or.
- 15. NEVEZ 29, fête de l'Aven.
- 18 au 21. GUINGAMP 22, festival de la danse bretonne.
- 14 et 15. VANNES 56, fêtes d'Arvor.
- 15 au 21. CONCARNEAU 29, fête des Fillets bleus.
- 26 au 28. LA BAULE 44, pardon de la Baule.

La Festival du Cinéma des minorités nationales aura lieu à Douarnenez, du 29 août au 4 septembre 1988.

Pour tout renseignement, s'adresser à :
— Maison des jeunes de la culture/Maison pour tous (Gilbert le Guillou), boulevard C. Réaud, 29100 Douarnenez, tél. 98.92.10.07.

ou :
— Douaglagad Breizh (Erwan Moalic), 29 rue du Rosmeur, BP 121, 29174 Douarnenez Cedex, tél. 98.92.97.23.

Festival de Lorient, de Quimper



Festival de Cornouaille

Arts et traditions de la Bretagne

En plus de l'université populaire d'étés (archéologie, histoire, langue bretonne, musique celtique...)

VENDREDI 8 AOÛT
- Collège du Port de Péche (Musiques et Produits de la Mer)
- Lucien GOURNO, Patrice EWEN, Alain LE GOFF
- Musiques au Pub (GOURNO - EWENVA - SAC A DANSES)

SAMEDI 9 AOÛT
- Championnat National des Bagadou
- Nuit du Folk Iroquois
- Soirée Artburien-Gallice
- Nuit des Cornemuses (1000 musiciens)
- Musiques Celtiques au Pub (invité Pating SCARD)
- Chants profonds des Pays du Crochant
- Collège-Théâtre "Noyage Croché" - MANGROL

DIMANCHE 7 AOÛT
- Grande Parade des Nations Celtiques (3500 participants)
- Festival des Dances de Bretagne
- Triomphe des Sonneurs
- Triomphe MACULLAN pour Soirées de Galles
- ALAN STIVELL Avant spectacle
- Soirée de Musique Celtique
- Musique celtique/Musique bretonne
- Musiques Celtiques au Pub (invité SKOL VAN)
- Collège-Théâtre "Entre chien et loup" - M. BONTEMPS

LUNDI 8 AOÛT
- MATRIAL WHO'S BAND
- Soirée des Espoirs
- Collection d'albums de SHOTS and DYSEHEAD Pipe Band
- Bretagne Mythe et Scènes
- LE GIBBERN - M. LARCHEAUTE - A. LE GOFF
- Musiques Celtiques au Pub (invité SONEREN DU)
- Collège-Théâtre "Antigone" - Théâtre de la Chimère
- Ouverture du Festival Images et Mer

MARDI 9 AOÛT
- Journée de la BD et des Dessinateurs
- Folk et Soirée CARBACILLE
- Concert des Solistes d'Ecce
- TRI YANN "Le Vaisseau de l'Espérance" d'après Biot
- Musiques Celtiques au Pub (invité DIAOULÉ AR MENEZ)
- Collège-Théâtre "Inventaire Gangster" - P. COUJON

MERCREDI 10 AOÛT
- Journée des Gilets
- Folk Artburien - Gallice
- Concert de l'Union Pipas
- Rock à l'ouest
- Triomphe des Pipe-Bands
- Musiques Celtiques au Pub (invité BLEED RUIZ)
- Collège-Théâtre "Les Neuf Heures" - L. MARTINEZ

JEUDI 11 AOÛT
- L'OUJA
- Concert des Cornemuses de Grande-Bretagne
- Rock et Folk à la une
- Musiques Celtiques au Pub (invité TAMLEES)
- Collège-Théâtre "Du Riffin dans les Riffes" - D. GAUTIER

VENDREDI 12 AOÛT
- JAZZ à l'Estel, Kenny WHEELER - Kristen NOGUES
- Jocques PELLEN et ZAP (création)
- EBBON GRANOUAN et l'ZAP (création)
- DEACON BLUE
- Musiques Celtiques au Pub (invité BF 15)
- Collège-Théâtre "S.O.S. Venus coule"
- Théâtre de la Folie Penhae

SAMEDI 13 AOÛT
- Emission du Trophée Guinness Mondial de la Harpe Celtique
- Grand Nuit du Festival pour Orchestre
- Instruments traditionnels
- Championnat International de Pipe Bands
- Horpiz de l'Anken et du Nouveau Monde
- Pating SCARDON - Sylvia WOODS
- Collège-Théâtre "Antigone" Théâtre de la Chimère
- Grande Nuit du Port de Péche (50 assemblées)

DIMANCHE 14 AOÛT
- Parade des Athlètes
- Journée des Sports Celtiques
- Trophée GUINNESS Mondial de la Harpe Celtique
- Dances du Monde Celta
- Pleins feux sur le Folk
- Musiques Celtiques au Pub (invité STORVAN)

LUNDI 18 JUILLET
Soirée Costes et Légendes de Bretagne :
DOGIZ 'ZIL - OWEN - MYRDIN
Rencontre "Jazz et Bagad" :
HENRI TEXIER QUARTET - BAGAD KEMPERLE
HENRI TEXIER QUARTET - BAGAD KEMPERLE

MARDI 19 JUILLET
Chants sacrés de Bretagne :
Blaise FRONST et le SEPTUOR DU LÉON
KANERON FLEIGNER
Abaz AUFFRET et Loïc LE GRIGUER
Feat-Noz : SONEREN DU

MERCREDI 20 JUILLET
Théâtre : "GWRAGEZ" (Femmes)
(Théat Brezonneg Penn ar Bed)
Concert Folk du Pays de Galles et d'Ecce :
DAVID IWAJ et MAASANT - TANNAHILL WEAVERS

JEUDI 21 JUILLET
"LE VAISSEAU DE FERRE"
Ouvres littéraires contemporaines
Use création des TRI YANN

VENDREDI 22 JUILLET
Nocturne au Vieux Quimper
ANIMATIONS ÉCLATÉES avec 15 groupes folk

SAMEDI 23 JUILLET
FORUM DES JEUNES
Ensemble Chants et Dances de Sibirie "OMSK"

DIMANCHE 24 JUILLET
Grande journée bretonne
DÉFILÉ et DANSES avec 2 500 participants en costume

Préendant la semaine
Université d'été - Conférences - Colloques - Expositions - Stage de harpe celtique - Jeux et sports bretons - Ateliers de danse bretonne - Présentation de costumes bretons - Animations dans les rues - Galles et concerts - Mast-que et danse - Concours de souveurs - Musique traditionnelle - Exposition - Vente des ouvrages bretons - Conteurs - Marionnettes - Escarmes culturelles - Diaporamas - Chœurs - Collège-Théâtre - Cabaret - Restauration
FESTIVAL DE CORNOUAILLE - 2, place de la Tour d'Auvergne
B.P. 27 - 29101 QUIMPER CEDEX - Tél. 98 95 93 93
Le Comité se réserve le droit de modifier le programme.

Musique bretonne (Juin 1988)

Le n° 82 du mensuel de Dastum (BP 164, 22604 Loudéac Cedex) présente les disques, les groupes, une étude sur les sonneurs de la région de Plouec/Lié, des chansons et devouilles de collecte récente...

Lanfains (22) Le Petit Village Tél. 96.32.44.39

Vendredi 15 juillet : Patrick Sicard et ses TRUSCHERIS

Vendredi 5 août : Rairdance (groupe folk-rock)

Samedi 20 août : Grand fest-noz annuel en plein air avec les groupes Bleizi Ruz, Carré Manchot, Ar Ré Yaouank. Camping possible.



PB-Service

STAGES

Langue bretonne et culture bretonnes à Guidel (Ar Falz (27-8/2-9))

La 20^e session d'études bretonnes organisée par Ar Falz/Skol Vreizh se tiendra du 27 août (18 h) au 2 septembre (14 h), au centre de vacances de Kergaher en Guidel (Morbihan). Les participants y seront hébergés dans des chambres de 3 à 6 lits. Possibilité de ping-pong, tennis, basket-ball, piscine...
Ce stage est donc spécifiquement destiné aux familles. En effet, pendant que les parents suivent les cours et les activités, les enfants sont pris en charge par un moniteur et deux monitrices bretonnantes (danse, chants, théâtre, peinture, sport, etc.).

Programme de chaque jour : 9 h-10 h : chants en breton ; 10 h-12 h : cours ; 6 niveaux (dont un de débutants et un de théâtre en breton) ; 12 h-13 h : danses ; 14 h-16 h : cours ; 16 h-19 h : 6 ateliers au choix : histoire, toponymie, voile, kan ha diskant, randonnée, informatique. A 21 h, soirée : veillée, conférences, fest-noz. Toutes les activités seront largement ouvertes sur le milieu d'accueil.

Prix : 600 F par adulte (tout compris) + 150 F d'inscription ; 510 F pour les enfants de 7 à 10 ans ; 390 F pour les enfants de 3 à 6 ans.

Possibilité de prise en charge par la formation continue.

Inscriptions et renseignements : Ar Falz/Skol Vreizh, 6 rue Longue, 29210 Morlaix, tél. 98.62.17.20.

Assemblées galleses à Concoret du 18 au 24 juillet 1988

Dates et horaires : du 18 au 22 juillet, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tous les soirs : animations, concerts, théâtre, cinéma, poésie. Dimanche 24 juillet, fête gallesse. Renseignements, assemblées galleses. Louis Barber, La Ville de Bas, Concoret, 56430 Mauron, tél. 97.22.63.72.

Camp interceltique des Bretonnants

Des cours de gallois seront organisés pendant le camp cette année (qui se tiendra du 20 au 30 juillet à Skaer, école Saint Aniel). Bien que le breton soit la langue d'études et d'échanges du stage, les gens inscrits pourront suivre des cours de gallois, suivant leur niveau.

Par ailleurs le camp accueillera des Gallois en apprentissage du breton. Pour tout renseignement concernant les cours de gallois ou le stage lui-même, écrire à l'adresse : KEAV, 44 rue Jean Rameau, 29000 Kemper.

SOIRÉES

LE 16 JUILLET A COATGUELEN (22) : La vie de château avec Diwan

Noz ar Vor, c'est toute une nuit de réjouissances sur le thème de la mer, organisée par l'école Diwan de Pampol, le 16 juillet prochain, au château de Coatguelen (entre Pampol et Lanvollon).

Au programme, à partir de 19 h, un concert avec le groupe Cabestan, le meilleur groupe breton de chants de marns. De 21 h à l'aube, fest-noz vraz avec les groupes Diouled ar Menez et Strobenn, les frères Morvan, les sonneurs Jaguin et Chaplain...

Pendant toute la nuit, dégustation de fruits de mer cuisinés : huîtres, moules... Et en prime une tombola gratuite, avec comme 1^{er} prix un voyage aller-retour à Guernsey.

Le tout pour la modique somme de 30 F, si vous réservez vos billets dans les points de vente suivants :
— aux syndicats d'initiative, offices de tourisme de Lannion, Perros-Guirec, Pampol, St-Quay-Portrieux, Binic, St-Brieuc.

Fest-noz Pour la protection de la nature à Pont-l'Abbé

Le samedi 13 août 1988, en collaboration avec la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) et l'ASRIP (Association pour la sauvegarde de la rivière de Pont-l'Abbé) un heol nevez à Pont-l'Abbé, un fest-noz avec Soneren Du, Tammilles et les sonneurs Le Breton-Ollu.

Concert Stivell, à QUINTIN

« Alan Stivell Group » sera à Quintin, le vendredi 5 août, salle municipale, à l'invitation de l'association « losange barbare », de Saint-Brieuc (tél. 96.32.44.39).

A louer gîte rural spacieux dans les Monts d'Arrée. Location à la semaine. S'adresser au journal (A 05).

Solution du problème n° 5

Horizontalement :
I. Richemont. — II. Eréac. — Vire. — III. Costume. — Os. — IV. Oiseau. — V. USO. — Sieges. — VI. Vent. — Darné. — VII. Nids. — Air. — VIII. Ana. — TNEV. — IX. Noir. — Bed. — X. Cistercien. — XI. Er. — Brecc.

Mots croisés

(Quelques mots sont en breton)

Problème n° 6

HORIZONTELEMENT

I. Peut-être l'Ankou... II. Un barde pour les Grecs - Article défini contracté - Dans l'axe d'une bretèche. III. Initiales de deux saints nantais - Grâce à l'accort, passe du Rouergue en Bretagne. IV. Tient pourtant sa place, en pays de Brocéliande - Propice aux fêtes bretonnes. V. Spécialité bretonne selon Marie de France - Référence en matière de civilisation celtique. VI. Initiation d'un séjour enchanté. VII. Article - Caractères de Ségalan - Un apôtre pour les bretonnants. VIII. Préface d'origine religieuse - Ce dieu grec fréquente volontiers les côtes bretonnes. IX. On y parle encore localement une langue gallesse - Prend un t, mais c'est en pays Nantais. X. A contre-courant : parfois suppléant par un fameux canal - L'un des plus connus a vu le jour à Nantes. XI. En un sens, utilisé par les paysans bretons pour « casser la fatigue » - Cours d'eau plus libre qu'il n'y paraît.

VERTICALEMENT

1. Riche en documents sur la Révolution, ce musée parisien porte un nom d'origine bretonne. 2. En Ile et Vaine, près du canal d'Ile et Rance - Entre deux îles pleines de caractère. 3. Archéologue rennais né en 1760 (mbiales) - Fragment de calvaire - A St-Fiacre comme à Ancenis. 4. Ce Vannetais a su illustrer un roman aussi bien qu'un simple mélo - Un des avatars bretons de Yves. 5. Les paludiers doivent en tenir compte. 6. En Erdeven - Norm breton d'une grande ville bretonne. 7. Au terme de l'affrontement, ils étaient moins nombreux - Evêché désolé. 8. « Straed », autrement dit - N'exclut pas la joie en Pays Bigouden. 9. Sa route passant par l'Armorique - Lettres de Tristan. 10. Leurs activités ne sont pas nécessairement académiques - Au milieu du désert.

M. ERWAN

I	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										

Communauté autonome d'Euzkadi	
— Président: José Antonio Ardanza (PNV).	
— Parlement régional de 75 sièges, renouvelé le 30-11-1986 :	
ESE-PSOE :	19
PNV :	17
EA :	13
HB :	13
EE :	9
CDS :	2
CP :	2
Total partis basques : 52 sièges sur 75.	
Communauté autonome de Navarre	
— Président: Gabriel Urrialburu.	
— Parlement régional, élu le 8-5-1983, de 49 sièges :	
PSOE :	20
UPN :	11 (Union du peuple navarrais)
CP :	9
HB :	6
PNV :	3



Course pour l'amnistie à travers le Pays Basque.

provinces sur quatre (Biskaye, Guipuzkoa, Alava) et laisse de côté la Navarre, érigée elle-même en communauté autonome. Il crée un gouvernement et un parlement autonomes, dont le siège est à Vittoria (Gasteiz), capitale de l'Alava. La communauté autonome d'Euzkadi dispose d'une université publique basque, de structures permettant l'enseignement de l'euskara, d'une télévision en langue basque, d'une police autonome. Mais ses compétences restent limitées par rapport au statut d'octobre 1936 et ne s'appliquent pas à l'ensemble de l'Euzkadi.

Si la coalition qui gouverne la communauté, formée par les socialistes et le PNB se satisfait dans l'ensemble du statut, ce n'est pas le cas des partis d'opposition : Euzko Alkarta = suna (né d'une scission sur la gauche du PNB en 1986), Euzkadiko Ezkerra (parti de gauche, proche de l'aile politico-militaire d'ETA), et Herri Batasuna (parti de gauche proche de l'aile militaire d'ETA). C'est encore moins le cas d'ETA, qui malgré une scission en 1974, continue la lutte armée, et dont les membres connaissent toujours une répression très dure, marquée par des tortures, de la part de policiers ou de structures déjà en place à l'époque franquiste. Il ne s'agit pas ici de proposer une solution mais l'on voit mal les membres d'ETA arrêter leur lutte, tant que la Navarre restera séparée des autres provinces d'Euzkadi, tant que ne se sera pas reconqu véritablement le droit des Basques à l'autodétermination. Le cycle action-répression continue, mais ce n'est pas l'utilisation de la force qui permettra

d'en sortir, la solution ne peut être que politique. Les négociations secrètes qui ont lieu à Alger entre des représentants du gouvernement espagnol et d'ETA, sans que d'ailleurs le gouvernement autonome basque y soit associé, permettront-elles d'arriver à une telle solution ?

A côté des institutions officielles de la communauté autonome, il existe aussi tout un secteur non institutionnel dans de nombreux secteurs, avec des associations basques et en basque très actives : comités de quartier, associations populaires prenant en charge le problème de la drogue, mouvements antinucleaires (contre la centrale de Lemontz comme contre la base de l'OTAN de Bardenas), organisation de jeunes, de femmes, de mouvements d'aide aux prisonniers politiques basques. Des organisations semi-institutionnelles existent également, surtout dans le domaine culturel comme les Kastola et Seaska, dans le domaine de l'enseignement en basque, EKB, pour la normalisation de la langue basque, AEK pour le développement du cours du soir, elles pratiquent une politique d'ouverture aux milieux immigrés dont se préoccupent peu les autorités officielles.

Dans les provinces du nord, la situation apparaît comme beaucoup plus grave : refus de la création d'un département basque malgré des demandes (et aussi des promesses) répétées, déclin de l'économie rurale et de la pêche en même temps que touristification, débasquisation rapide à mesure que la société rurale régresse. La vie politique locale reste mar-

quée par le conservatisme : cependant sous l'impulsion du journal « Enbata » et du mouvement du même nom (odieusement interdit en 1974) des candidats « abertzale » se sont présentés aux élections de 1967-68, comme aux élections législatives de 1988, et 5 à 10 % des habitants des provinces du nord sont favorables à l'autonomie. Des mouvements importants ont lieu depuis, 1969-1970 contre la répression par les autorités françaises et espagnoles à l'égard des réfugiés basques. Les provinces du nord peuvent apparaître coupées de celles du sud ; les liens ancestraux entre ces provinces n'ont jamais été rompus et de nombreuses organisations existent dans l'ensemble du pays basque : culturelles comme les Ikastolak, EKB ou AEK, politiques comme EHAS ou plus récemment Euzko Alkarta-suna.

Une structuration politique commune des sept provinces n'est sans doute pas pour demain, mais la nation basque n'appartient pas au passé, elle existera dans le présent et dans l'avenir, une malgré la coupure due à une frontière totalement artificielle.

Douanez : un festival important

De tout cela il sera question pendant le Festival de Douanez, dont le but est de mieux faire connaître le peuple basque, dont les réalités sont trop souvent déformées par une presse en mal de sensationnel, mettant l'accent sur le « terrorisme » et les attentats.

Pour cela, il y aura d'abord un choix de vingt à vingt-cinq films, dont certains très récents, puisque la communauté autonome dispose maintenant de ses propres services cinématographiques : ces films portent sur des aspects très divers de la réalité d'Euzkadi. Il y aura également des vidéos basques et la présentation de programmes d'Euskal Telebista, la télévision basque. Pour parfaire votre information il y aura pendant les deux premiers jours du festival, une série de conférences, une sorte d'université d'été consacrée au pays basque, sans compter les débats qui auront lieu à heure fixe les autres jours. Vous pourrez aussi vous distraire en suivant une démonstration de pelote basque, vous documenter en achetant des livres sur l'Euzkadi, vous restaurer tout en écoutant de la musique et des chants basques. Il y aura également pendant le festival une rencontre entre représentants des pêcheurs basques et des pêcheurs bretons ainsi qu'une présentation de l'expérience de la coopérative de Mondragon, qui emploie environ 50.000 salariés et qui joue un rôle très important dans la vie économique des provinces du sud. Et bien sûr, comme tous les ans, seront présentés le vendredi les derniers films et vidéos réalisés en Bretagne.

Militants bretons, militants intéressés et concernés par les problèmes des peuples dont les droits ne sont pas reconnus, ne manquez pas ce festival.

Y.J.

Courrier

A l'écoute de RBl, de 9 à 12 h, de 12 h 30 à 14 h 30, de 17 h 30 à 22 h 30, tous les jours. A l'écoute de RBl en 1987 à partir de 7 h 45, avec Yves Philippe, je signe et fais signer la pétition « Pour une radio au service du peuple breton, je soutiens le personnel de RBO-Radio Breizh-Izeli ».

S.L. Perros-Guirec

A quel jeu joue le P.B. ?

Chers camarades,

Plus d'un lecteur se sera étonné d'une étrange coïncidence : Y. Rémond, maire UDB de St-Hermin, se présente comme suppléant d'Y. Garn, candidat rénovateur, dans la circonscription de Châteaulin, contre J.Y. Cozan, candidat de l'URC ; et c'est le moment que choisit le PB pour consacrer 2 grandes pages d'interview à Cozan.

Étonnant, certains disent même : scandaleux !... Quels candidats soutient le PB, déjà ?... Et même si le PB s'est diffusé surtout entre les 1^{er} et 2^e tours, était-il opportun de cautionner le candidat de la droite ? Chacun sait l'importance des pages et des temps d'antenne accordés aux candidats en période électorale. Quelle place le PB a-t-il accordée aux candidats rénovateurs ?

Ceci dit, que le PB ouvre ses colonnes aux élus, aux personnalités politiques bretonnes, est en soi une bonne chose : une opinion doit se former sur une information pluraliste. Quant à J.Y. Cozan, on peut aussi reconnaître que son engagement pour Divan ou son action dans le domaine culturel méritent l'estime. Mais il est aussi des options ou la droite se révèle : on ne peut ignorer, par exemple le soutien conditionnel de Cozan à l'école privée, au détriment du service public d'enseignement. Dans ces conditions, voir le PB servir de faire-valoir à un représentant de la droite en pleine campagne électorale soulève une question.

Cordialement,

Jakke Louër

P.S. : Saluons ici la performance réalisée par Y. Rémond à St-Hermin, ou notre camarade a obtenu autant de voix que J.Y. Cozan !

NDLR : Le PB ne joue à aucun jeu, sinon celui d'informer les Bretons. La parution de l'interview de J.Y. Cozan a été présentée avec le soutien du PB de jan, au bureau politique de l'UDB de mal, dans du mouvement de protestation lancé par le personnel de RBO d'où la mise au point liminaire.

Effectivement, il n'y a rien eu sur les candidatures rénovatrices dans la mesure où le PB est bouclé vers le 20 du mois précédent la parution et où aucune des fédérations concernées n'a pensé à envoyer des informations de dernière minute au PB/PV, qui est l'œuvre des adhérents de l'UDB et de collaborateurs amis réguliers ou occasionnels, dont Yves Rémond, qui intervient dans le PB quand il le souhaite.

Pour éviter de défavoriser une candidature proche de l'UDB, le journal n'a été diffusé qu'après les 1^{er} tour des élections. Nos lecteurs auront jugé d'eux-mêmes, tant par l'édition que par la une du PB et le commentaire de présidentielles, des vraies options du PB d'une part, de l'UDB de l'autre. Sur un mois de vente du PB, 4 jours seulement ont été en période électorale. Fallait-il pour cette seule raison différer une interview liée à un autre aspect de l'actualité ? Au nom du devoir d'informer, nous avons estimé que non, traitant nos lecteurs en adultes.

Ceci dit, dans son 3^e paragraphe, notre correspondant nous rejoint en partie...

Port Trégor-Goëlo

J'ai été profondément intéressé par votre article très complet sur le port en eau profonde de Ploguvel. Félicitations. Hier, je suis allé voir R. Parrot (Kar Marine) à qui j'ai proposé l'organisation d'une marche sur Guingamp. Il est d'accord.

J'ai également voulu voir J.B. Henry, l'adjoint au maire de Ploguvel, que j'ai essayé également de joindre, mais vainement. Je lui ai laissé un mot, car bien entendu je retournerai pour essayer de réveiller le Trégor qui en a bien besoin.

Nous sommes un groupe d'amis qui en voulons.

E. NOVELLO, Guingamp

Pas d'épluchures pour les Bretons

Refrain ancien, mais qui a toujours cours à Paris (l'écris ce nom avec une minuscule : le mépris engendre le mépris). Une affaire récente a remis le feu aux poudres d'un vieux bari et ravive en moi une plaie fort désagréable : celle de la condescendance à notre égard, de l'hydre aux multiples têtes qui nous régit, d'une façon générale. Ceci dit, elle n'a peut-être pas tort cette macrocephalie au corps grêle puisqu'il est bien connu que nous sommes des carpettes sur lesquelles Paris peut s'essayer constamment les pieds, preuve qu'ils ont besoin d'être essuyés.

Dommage que ces batteurs de la démocratie sur la scène internationale, mais qui comme tout le vulgaire n'aiment pas que l'on aille voir dans ses coulisses, ne comprennent que le langage de la poudre. Ils ont bien de la chance que je n'ai pas un tempérament d'activiste parce que, depuis que je vois Paris nous mépriser, j'en connais des fauteils sous lesquels je mettrais avec joie des bombonnettes aussi peu glacieuses que mon papier.

Qu'est-ce qui me fait bondir ? Pour la énième fois un sous-fitre mesquin et bien sûr inconnu se permet de déplacer d'autorité et de supprimer en partie les trop rares, et de ce fait extrêmement sensibles et symboliques, émissions télévisées en breton (les 28 et 29 mai 1988).

Et quelle priorité nationale, comme disent ces guignols sans gloire, justifie que

l'on nous balance dans l'oubliette ou qu'on rélegue à résidence pour un week-end un droit collectif ? Je ne sais quelle force d'empouillage gormée pour snobardes de toutes raquettes, et pour leurs innombrables lâche-bottes, lâche-cults et lâche-cul, qu'ils affilèrent du nom de tennis.

La France, de grâce traitons en minuscule cette hypocrite entité qui nous phagocyte, ne fait de la sorte que nous démontrer combien peu, nous, bretonnants plouquesques et bavagouneux, existons pour elle, sauf à profiter ses mesquins panem et circenses à la sauce Noah, et j'en passe d'autres sous silence de cas demi-dieux, cocoricos, à notre propre culture. Pays de grande civilisation, parait-il, parce qu'à « vocation » géométrique peut-être ? Merci on a déjà donné, et que trop.

Je débore une fois mais combien de fois par an nous inflige-t-on la même insulte sur la radio d'Etat dite Bretagne Ouest, où il n'est de semaine où la seule émission quotidienne en breton ne soit châtée pour faire la place à l'autre dieu chrétin, le football. Ceci alors qu'une pichenette de tourne bouton nous fait entendre à profusion ces dégoûtements nationalisés couleur de ligne bleue des vosges deux centimètres plus loin.

Ne me dites pas que je suis mal poli. J'ai exprimé ma colère dans leur patois franquillon pour qu'ils la sentent bien. Et encore, je me contrôle.

Ca ne serait pas forcément le cas de tout le monde, que je ne m'étonnerais pas outre mesure.

Mikael MADEG

D'accord, mais les amateurs de sport n'y sont pour rien !

Karnach, journal étudiant et lycéen

Cher compatriote,

Vous nous avez aidé, il y a quelques mois, à la constitution de ce journal étudiant-lycéen breton en acceptant de publier une annonce. En voici donc le modèle premier numéro.

J'en profite pour préciser que Karnach n'est l'émulation ou l'objet d'aucun parti politique. Nous souhaitons rassembler autour du journal le maximum de jeunes conscients de leur nationalité bretonne, quelles que soient par ailleurs leurs opinions. Notre objectif à terme, même s'il paraît réaliste aujourd'hui, est la création de syndicats étudiants-lycéens bretons.

Je vous serais donc reconnaissant si vous connaissiez des jeunes susceptibles d'être intéressés, de les mettre en contact avec le journal.

D'autre part, toutes vos critiques, suggestions ou conseils seront les bienvenus. Avec mes remerciements.

C. DEMEURÉ

49 av. de Rochester, 35700 Rennes

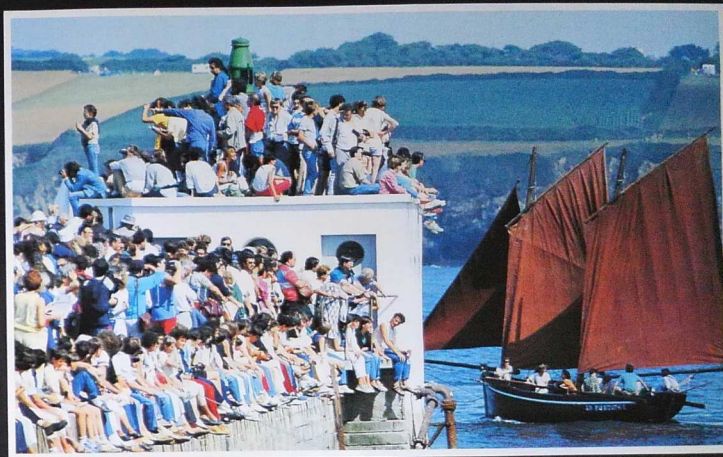
Karnach, c'est la mouvance nationaliste (Emgann, MIB, CRB...), mais rien n'empêche d'élargir !

VIVE LES VACANCES!



DOUARNENEZ 88

FÊTE INTERNATIONALE DE LA VOILE . 12-15 AOUT 1988



An Darzanel, lougre de Loguivy, passe devant la foule pendant les fêtes de Douarnenez 86.

LA GRANDE FÊTE DE LA MER EN BRETAGNE

Des participants venus de toute l'Europe :
 500 bateaux, 3 000 marins, 250 maquettistes,
 300 musiciens, 200 intervenants, et aussi
 des expositions, des animations à terre et sur l'eau,
 des restaurants de produits de la mer...

**DU 5
AU
14
AOÛT
1988**



FESTIVAL INTERCELTIQUE



LORIENT

